



APN

Le projet de loi de finances 2017 adopté par la majorité, rejeté par l'opposition



Ph : APS ©

>> Lire page 7

Forum d'affaires
algéro-émirati
**Une volonté
commune
de renforcer
une coopération
multiforme**

>> Page 5

Tronçon autoroutier
Bouira-Lakhdaria
**Talaï satisfait
du rythme
et de la qualité
des travaux**

>> Page 5

Erreurs
sur les documents
de l'état civil
**La rectification
se fera
au niveau local**

>> Page 5

L'ECHO SPORTIF

Meilleur joueur
africain 2016
**Mahrez et Slimani
retenus
dans la liste
des 5 finalistes**

>> Page 22

Règlement de la crise libyenne
**Le rôle de l'Algérie
hautement apprécié
par les Etats-Unis**



● Les Etats Unis viennent, une fois de plus, par la voix de leur ambassadrice en Algérie, Joan Polaschik, de valoriser le rôle de l'Algérie dans la résolution des crises et conflits à travers le dialogue et la réconciliation, loin de toute ingérence ou intervention étrangère...

>> Lire page 3

Gendarmerie nationale

Arrestation de sept personnes impliquées dans un homicide à Alger

La brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Bentalha (Baraki-Alger) a élucidé récemment, un homicide perpétré contre un citoyen de 65 ans, dans son domicile à la commune de Bentalha et arrêté sept personnes impliquées dans cette affaire, a indiqué mardi à Alger le commandant Abdelouahab Boutara, chef de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Baraki.

Le commandant Boutara a déclaré, à la presse que les mis en cause, âgés entre 17 et 36 ans, seront présentés mardi devant le procureur de la République du tribunal d'El Harrach pour les chefs de l'accusation «homicide volontaire avec préméditation, vol qualifié, association d'un groupe de malfaiteurs, non dénonciation de crime et dissimulation d'objets volés». L'intervenant a expliqué, que le crime a été bien planifié par les accusés, dont l'un d'entre eux était un voisin de la victime. Les faits remontent, selon le responsable, au 16 Novembre dernier lorsque les 7 assaillants ont fait incursion



dans le domicile de la victime, qu'ils ont tué pour s'emparer de ses bijoux. Les enquêteurs ont réussi dans un temps

record à arrêter les criminels, après qu'ils ont trouvé quelques bijoux en vente à Oued Kniss.

Sétif

2,6 millions pétards saisis

Un total de 2,6 millions unités de pétards et jeux d'artifices d'une valeur marchande de 30 millions de dinars a été saisi à Sétif, dans quatre opérations différentes menées par les unités du groupement de wilaya de la Gendarmerie nationale, a-t-on appris auprès de ce corps constitué. L'opération s'inscrit dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de criminalité et coïncide avec l'approche de la fête du Mawlid Ennabaoui marquée par l'intensification du commerce de ces produits prohibés, a indiqué le

chef de la cellule de la communication de ce groupement, le lieutenant Nouaâm Benkhelifa, lors de la présentation à la presse des produits saisis au siège de la brigade d'Aïn Oulmène. Selon la même source, la première opération a permis l'arrestation d'une personne et la saisie de 16 826 pétards de divers types au niveau de la station de services El Babor à Aïn Arnet, alors que la seconde a donné lieu à la saisie de 39 064 unités de jeux d'artifices à Beida Bordj. Dans la troisième opération effectuée sur le chemin de la

wilaya, 171 entre Aïn Oulmène et Bir Hedada, 2.534 400 unités ont été saisies à bord d'un véhicule utilitaire, dont les occupants avaient pris la fuite, ajoute la même source qui note que les investigations ont conduit à l'arrestation d'un des mis en cause et l'identification de ses complices actuellement objet de recherche. La quatrième opération réalisée au centre-ville d'El Eulma a permis de saisir 25 000 unités et un véhicule utilitaire, ainsi que l'arrestation de deux personnes, est-il indiqué.

Tlemcen

Saisie de 4,67 quintaux de kif traité près de la bande frontalière



Les gardes frontières de Bab El Assa, dans la wilaya de Tlemcen, ont saisi hier, une quantité de 4,67 quintaux de kif traité provenant du Maroc, a-t-on appris de source sécuritaire.

Cette opération a été effectuée, aux premières heures de la matinée, à Bab El Assa, près de la bande frontalière de l'Ouest. Une patrouille de sécurité a découvert cette quantité de drogue, dissimulée au milieu de broussailles, indique-t-on de la même source. Une enquête a été ouverte sur les circonstances de cette affaire. D'importantes

quantités de kif traité ont été saisies dernièrement, dans la wilaya de Tlemcen par les différents services, rappelle-t-on. Lundi, les éléments de la brigade de lutte contre le trafic de drogue relevant de la Direction régionale des Douanes de Tlemcen ont saisi, lundi cinq quintaux de kif traité, près de la ville de Remchi. Pour leur part, les services de la sûreté de wilaya ont mis la main, dernièrement, lors des quatre opérations distinctes quelque de 3,5 quintaux de kif traité provenant du Maroc.

Tribunal criminel de Ouargla

20 ans de prison par contumace pour adhésion à un groupe terroriste

Une peine de 20 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de dinars, a été prononcée mardi par contumace, dans le tribunal criminel de Ouargla à l'encontre de B.N (25 ans), pour adhésion à un groupe terroriste et détention d'armes. Son comparse (S.S, 41 ans) a été condamné en audience à 10 ans de prison ferme et une amende d'un million de dinars pour détention d'arme à feu et de munitions. Les faits remontent, selon l'arrêt de renvoi, au mois de mars dernier, lorsque les mis en cause, roulant à bord d'un véhicule tout terrain, ont intercepté sur la route menant vers Hassi-Messaoud, un autre véhicule tout terrain et contraint sous la menace d'armes, ses quatre occupants et leur abandonner. S.S a ensuite été intercepté par les gendarmes, dans un barrage routier à Debdeb (Illizi), tandis que B.N s'est renversé avec son véhicule, qu'il a du abandonner et s'enfuir, dont la fouille a permis de découvrir une arme automatique de type Kalachnikov, une paire de jumelles, un téléphone portable et des balles. Le représentant du ministère Public avait requis une peine de 20 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de dinars, pour chacun des deux mis en cause, en plus de la confiscation des objets saisis.

Blida

Un homme mort percuté par un train de transport de marchandises

Un quinquagénaire est décédé, mardi à l'aube à Blida, après avoir été percuté par un train de transport de marchandises, se dirigeant vers Alger, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya. Selon la source, l'homme qui se trouvait sur la voie ferrée, à proximité de la gare ferroviaire de Blida, a été fauché vers trois heures du matin, par un train de transport de marchandises qui se dirigeait vers Alger. La dépouille de la victime, mutilée par le choc, a été transférée vers la morgue de l'hôpital Franz Fanon, a-t-on ajouté de même source.

Douera (Alger)

L'alimentation en gaz interrompu aujourd'hui dans deux cités

Une coupure de l'alimentation en gaz sera ressentie à partir de mercredi à 10h00, dans deux cités situées dans la commune de Douera (Alger), a annoncé mardi la société de distribution de l'électricité et du gaz d'Alger (Direction de distribution de Bologhine), dans un communiqué. Les deux cités de la commune de Douera concernées par cette coupure sont : La Cité Télégraphe Kheraicia et la Cité Hai Essalem II Kheraicia, selon la même source. Cette coupure de l'alimentation en gaz est due à des travaux de raccordement à la conduite du gaz, explique la même source sans déterminer le jour ni l'heure exacte de la fin des travaux. La Direction de distribution de Bologhine a mis, cependant, au service de sa clientèle le numéro suivant : 3303 pour plus de renseignement.

Incendie dans une usine d'emballage de plastique à Blida Pas de pertes humaines

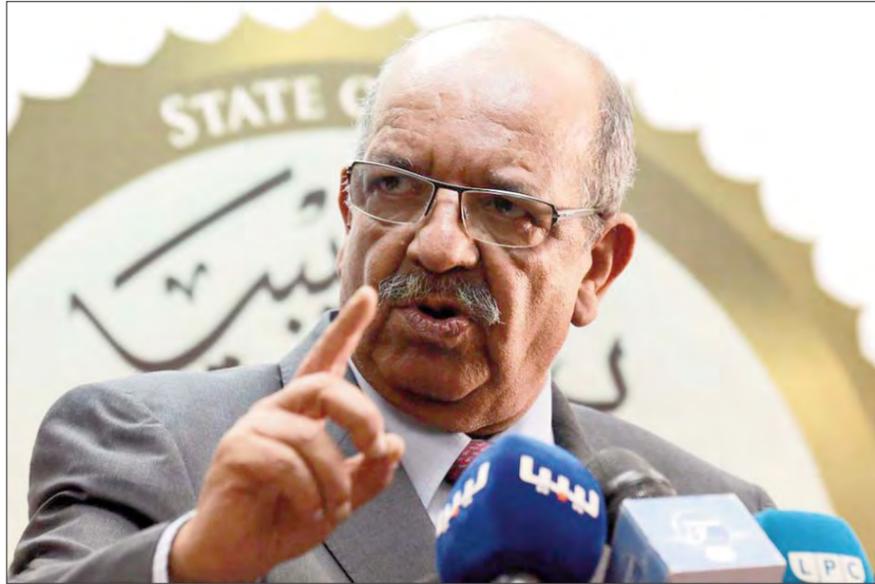


Un incendie s'est déclenché lundi soir, au niveau de l'usine d'emballage de plastique «Zaouïa plastique» à Béni Tamou, dans la wilaya de Blida a provoqué d'importants dégâts matériels, selon un bilan de la protection civile qui ne déplore aucune perte humaine. Le chargé de la Communication de la protection civile de cette localité, Yacine Chaâbane a fait savoir, que plusieurs unités de la protection civile ont été mobilisés pendant plus de quatre heures pour venir à bout du sinistre qui s'est déclenché vers 18 heures. Aucune perte humaine n'est à déplorer, s'est-il félicité ajoutant que les flammes ont endommagé plus des 2/3 de l'usine et suscité une grande panique, parmi la population de la région. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de l'incendie.

Règlement de la crise libyenne Le rôle de l'Algérie hautement apprécié par les Etats-Unis

Les Etats-Unis viennent, une fois de plus, par la voix de leur ambassadrice en Algérie, Joan Polaschik, de valoriser le rôle de l'Algérie dans la résolution des crises et conflits à travers le dialogue et la réconciliation, loin de toute ingérence ou intervention étrangère.

Ainsi, Mme Polaschik qui a été reçue par le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a fait part de l'appréciation de son pays pour la contribution de l'Algérie au règlement de la crise en Libye. Les deux parties ont procédé à un large tour d'horizon sur les relations bilatérales, l'examen de la situation régionale et en particulier les derniers développements intervenus en Libye. Il a été aussi question du prochain atelier international que l'Algérie abritera du 27 au 30 Novembre 2016 dans le cadre du Forum global de lutte contre le terrorisme sur «l'élaboration des plans nationaux de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent» et celui qui sera consacré au «rôle de la réconciliation nationale dans la prévention et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent», prévu à Alger au printemps 2017. L'Algérie a été déjà félicitée par la plus grande puissance du monde, qui lui



avait rendu un hommage appuyé pour son rôle crucial dans la résolution des conflits et ses efforts en faveur de la paix et de la sécurité dans la région et sur le continent. Le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, avait fait part de sa satisfaction du niveau des relations bilatérales et du partenariat économique entre les deux pays. Il avait également rendu un hommage appuyé et exprimé sa profonde gratitude à l'endroit de l'Algérie pour ses efforts diplomatiques en cours tendant à faire valoir la paix et la sécurité dans la région, citant particulièrement les efforts engagés au Mali et en Libye. Kerry avait, par ailleurs, réité-

ré l'engagement des Etats-Unis aux côtés de l'Algérie pour relever le défi de construction des sociétés pacifiques et prospères et n'a pas manqué de relever la force de caractère et la détermination du peuple algérien qu'il félicite pour ses réalisations. Le chef de la diplomatie américaine avait affirmé que l'Algérie a joué un rôle de soutien fondamental dans le cadre des efforts de l'ONU pour parvenir à une solution politique en Libye, estimant que la réunion des parties libyennes à Alger a été un jalon très important. Il avait relevé, en outre, que les groupes terroristes constituent un défi pour toute la communauté interna-

tionale, assurant que l'Algérie et les Etats-Unis vont continuer à travailler ensemble contre le terrorisme et renforcer tous leurs aspects de partenariat sur la sécurité. Il faut relever que grâce à des efforts inlassablement consentis et à une efficacité fièrement retrouvée, la diplomatie algérienne, sous l'impulsion de celui qui fut son artisan principal, en l'occurrence le Président Abdelaziz Bouteflika, occupe aujourd'hui les devants de la scène régionale et même internationale. La communauté internationale reconnaît que l'Algérie a un rôle de leader dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme et constitue un partenaire privilégié dans cette lutte. La longue expérience dont elle dispose en la matière fait d'elle un acteur clé au niveau régional et international. D'ailleurs, ce rôle est de plus en plus mis en évidence, grâce à une expérience acquise sur le terrain tout au long d'une décennie de combat et de lutte sans merci contre le terrorisme. Partant de ce constat, les puissances occidentales, en premier lieu les Etats-Unis, sont convaincus, plus que jamais, que l'Algérie est un partenaire incontournable dans ce domaine, et cette reconnaissance a été maintes fois exprimée par les plus hauts responsables américains qui n'ont pas manqué de dire que le rôle de l'Algérie et son apport en matière de lutte contre le terrorisme dans la sous-région sahélo-saharienne ont été déterminants.

T. Benslimane

FLN

Ould Abbas s'entretient avec l'ambassadrice américaine en Algérie

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Djamel Ould Abbas, a reçu ce mardi au siège du parti à Alger l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique en Algérie, Mme Joan Polaschik à sa demande. Ould Abbas et Mme Polaschik ont convenu de renforcer les relations bilatérales «en les boostant au niveau de l'excellence», indique un communiqué du FLN. Les deux parties ont également évoqué les relations d'amitié qui lient les deux pays ainsi que les questions d'intérêt commun, notamment les réformes économiques dans les secteurs de l'agriculture, la recherche, l'énergie et l'investissement. Au cours de cette audience,

Ould Abbas a remis à Mme Polaschik une copie du premier traité que les Etats-Unis d'Amérique ont signé, après leur indépendance, avec l'Algérie, soulignant à ce propos que les relations entre les deux pays sont anciennes. Ould Abbas a remis à l'ambassadeur des Etats-Unis une photographie du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, alors ministre des Affaires étrangères avec l'ancien secrétaire d'Etat américain Henri Kissinger, qualifiant les deux responsables qui étaient «des amis» de «géants de la diplomatie». Le secrétaire du FLN a également remis à la diplomate américaine les photographies des otages américains en Iran,

libérés grâce à la médiation de l'Algérie en 1981. A ce propos, Mme Polaschik indiqua que «les Etats-Unis sont toujours reconnaissants envers l'Algérie dont la médiation a été déterminante pour la libération des otages américains qui étaient détenus en Iran». Dans un autre registre et à une question sur la situation interne au sein du FLN, Ould Abbas a indiqué à la presse que sa feuille de route est de rassembler et réconcilier tous les enfants et militants du FLN. Il a en outre «félicité» tous les militants du parti qui travaillent dans la perspective des échéances électorales de 2017, lesquelles «restent liées, a-t-il dit, aux échéances de 2019».



E dito

Par
Ali-Bouacida
Hamid

Un vote réaliste

La surprenante émergence de François Fillon lors des primaires de la droite, a suscité de nombreux commentaires dans la presse et sur les réseaux sociaux. On retiendra que fut plus cultivé l'enthousiasme de voir éjecter le sulfureux Nicolas Sarkozy que celui de consacrer cet homme politique plutôt effacé et peu combattif. Mais il ne faut pas se fier à l'apparente bonhomie de François Fillon : il défend les valeurs de la droite, celles-là qui glorifient le rôle bienfaiteur et civilisateur de la colonisation et si ses déclarations sont plus diplomatiques que celles d'un Sarkozy, elles n'en sont pas moins négationnistes. Sur un autre plan, il veut déclarer la guerre à l'intégrisme de l'islam (sic) et en définitive nous nous trouvons dans la même configuration que celle qui a prévalu lors de l'élection présidentielle aux USA où un candidat populiste et raciste l'a emporté sur la candidate du système, celle-là qui voulait déclencher la troisième guerre mondiale. Ainsi entre deux maux, fallait-il choisir le moindre et le « tout sauf Sarkozy » a finalement été opérationnel et l'ancien président fut même humilié de même que cet autre Copé, sioniste notoire et qui a récolté moins de 1% des voix. Cela signifie cependant que le discours démagogique et raciste ne passe plus auprès d'une population française confrontée beaucoup à des problèmes de paupérisation, plus nombreuse à émarger aux restos du cœur, que préoccupée par ces problèmes de foulard, de burkini et de cantine hallal comme ont tenté de le faire croire les candidats éliminés. Le discours identitaire ne colle plus et les Français ont besoin d'emplois et de vivre en paix loin de la phobie des attentats devenus récurrents depuis que la France s'est impliquée dans la guerre qui perdure en Libye et en Syrie. La grande leçon de ces élections, c'est la fin de la fatalité de la guerre, alimentée par les Hillary, Sarkozy et compagnie. Autant dire des budgets militaires faramineux dont les populations ont besoin pour mieux vivre.

A-B.H.

Forum d'affaires algéro-émirati Une volonté commune de renforcer une coopération multiforme

Un forum d'affaires algéro-émirati, sur l'investissement à été organisé au Centre international des conférences (CIC) à Alger, en présence du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, de Hamid Abid El Taïre, ministre émirati, chargé des Finances ainsi que de nombreux hommes d'affaires des deux pays.

Intervenant à l'ouverture des travaux de cette rencontre, Abdesselam Bouchouareb a mis l'accent sur le potentiel des investissements que recèle l'Algérie en invitant, à cet effet, l'ensemble des entreprises émiraties à venir investir en Algérie : «Nous comptons beaucoup sur la capacité d'investissement de vos entreprises et nous insistons sur la nécessité de développer nos relations industrielles communes», a-t-il précisé. Il a fait savoir qu'une dizaine d'accords, qui ont déjà été négociés, seront signés aujourd'hui, et comme il le dira : «Cette journée exceptionnelle est venue en particulier pour renforcer cette dynamique et d'aller en avant. Comme

vous voyez, il y a une cinquantaine d'entreprises émiraties qui ont pris part à ce rendez-vous économique, ce qui confirme la grande volonté de l'Algérie et des Emirats arabes de renforcer nos relations, surtout économiques», et de poursuivre : «Cette rencontre constitue une opportunité pour continuer ce qui a été déjà fait auparavant et d'identifier un certain nombre de projets et de rendre le niveau de nos relations économiques au diapason des relations politiques». Le ministre n'a pas manqué de souligner que «les entreprises émiraties ont exprimé leur grande volonté d'investir davantage en Algérie et de nouer des contacts de partenariat avec les entreprises algériennes». Abondant dans le même ordre d'idées, le ministre souligné que «grâce à la vision judicieuse du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, l'Algérie a pu faire face au choc pétrolier qui sévit depuis juin 2014». «L'Algérie, a-t-il dit, a choisi volontairement de continuer à accompagner et à encourager l'investissement productif», avant de relever qu'il n'y a pas moins d'une quarantaine d'accords qui ont été signés entre l'Algérie et les Emirats arabes unis dans de différents secteurs, en particulier, dans l'industrie, les énergies renouvelables, l'agriculture et le tourisme. S'adressant à l'assistance, le ministre a indiqué : «L'Algérie a accéléré, durant ces dernières années, les réformes pour booster



Ph : APS ©

l'économie. Des réformes apportées, notamment au nouveau code de l'investissement et à l'instauration de nouvelles mesures pour attirer les investissements, qui devront aboutir durant le premier semestre 2017». Abdesselam Bouchouareb dira encore dans son intervention que «le cadre institutionnel entre les deux pays est complémentaire. Il englobe tous les domaines de coopération, mais ce qui est important c'est la concrétisa-

tion de tous ces accords sur le terrain». Depuis sa tribune, le ministre a souligné que «même si les hommes d'affaires jouent un rôle primordial dans le développement des relations économiques entre nos deux pays, c'est le devoir également des gouvernements de mettre en place tous les moyens nécessaires, notamment pour faciliter et de concrétiser cette coopération multiforme». Z.A.

Santé

Recul à Alger des intoxications alimentaires à 50 cas en 2016



Le nombre des intoxications alimentaires au niveau de la wilaya d'Alger a baissé à 50 cas environ en 2016 grâce à l'intensification des campagnes de sensibilisation et l'ancrage de la culture «sécurité alimentaire» dans les établissements éducatifs et espaces publics, a affirmé le directeur du commerce de la wilaya d'Alger, Karim Gueche. Le nombre des intoxications alimentaires au niveau de la wilaya d'Alger a baissé à 50 cas environ en comparaison avec les années précédentes, a déclaré Karim Gueche lors de la journée de sensibilisation à la «sécurité alimen-

taire» organisée à la faculté des sciences humaines de l'Université d'Alger2 (Bouzaréah) sous le slogan «Mon bien-être est dans ma santé. Ma santé est ma nourriture». Il a indiqué que 80% des intoxications alimentaires survenaient lors des fêtes familiales ou des cérémonies collectives, rappelant que la Direction du commerce dépêchait des équipes de contrôle de la qualité des produits consommés dans les salles des fêtes afin d'éviter les intoxications collectives et protéger la santé du consommateur. Cette journée de sensibilisation organisée dans le campus uni-

versitaire, tend à «prodiguer conseils et recommandations aux étudiants et à ancrer la culture de sécurité alimentaire» afin d'éviter les intoxications alimentaires et leurs répercussions néfastes sur la santé.

Les conseils et recommandations se sont articulés autour de la sensibilisation du consommateur à l'importance de la vigilance à l'achat de produits notamment ceux qui échappent au contrôle et vendus dans les marchés parallèles où les critères de conservation et de stockage sont inexistantes, a encore souligné Karim Gueche. Il a affirmé d'autre part, que les campagnes de sensibilisation organisées par le ministère du Commerce et ses services ont porté leurs fruits sur le terrain au regard des efforts consentis pour inculquer au citoyen la culture de consommation qui passe par la vigilance quant à la date de péremption et autres indices importants pour écarter la dangerosité des produits avariés. Les cadres de la Direction du commerce de la wilaya d'Alger dispensent à longueur d'année et au profit des étudiants, des cours à travers les différents établissements éducatifs, tous paliers confondus, sur la sécurité alimentaire et la protection du consommateur et les moyens d'acquérir les produits sur lesquels ne figurent ni date de péremption ni marque. Pour sa part, le directeur régional du commerce de la wilaya d'Alger, Aïssa Bekkai, a indiqué estimé que la tutelle, outre les «textes de lois et le contrôle», accordait un

intérêt particulier à l'action de sensibilisation en l'insérant dans les écoles et universités pour ancrer la culture de consommation et éveiller la vigilance du consommateur notamment lors de l'achat de produits alimentaires. Il a annoncé qu'un décret exécutif fixant le taux de sucre, de gras et de sel dans les produits alimentaires était en cours d'élaboration. Ce dernier régulera conformément à des critères bien précis, le taux de sucre, de sel et de gras dans le souci de protéger la santé du citoyen, a-t-il renchéri. Par ailleurs, les étudiants ont saisi l'opportunité de cette journée de sensibilisation pour poser leurs questions sur les divers aspects de la sécurité alimentaire qui ont été suivies d'explications exhaustives données par les responsables des inspections du commerce de la capitale, a-t-on constaté. Le programme de la campagne de sensibilisation a été scindé en plusieurs axes relatifs au respect des conditions de conservation des produits alimentaires, notamment le froid, à la vente anarchique sur les trottoirs et à la dangerosité des produits exposés à des facteurs externes comme la température et la pollution. Des dépliants et livrets renfermant des conseils et recommandations sur la sécurité alimentaire ont été distribués à cette rencontre qui a mis particulièrement l'accent sur la vigilance du consommateur notamment en ce qui a trait à la date de péremption et à la conservation en milieu favorable.

S.S.

Crise malienne L'UE juge «essentiel» la mise en œuvre de l'Accord de paix d'Alger

L'Union européenne (UE) a jugé lundi «essentiel» que tous les acteurs maliens avancent avec «détermination» dans la mise en œuvre de l'accord de paix issu du processus d'Alger, réitérant son engagement à contribuer à la stabilité du pays. «L'Union européenne a réitéré son engagement aux côtés du Mali pour contribuer à la stabilité et au développement du pays. Il est essentiel que tous les acteurs maliens restent engagés dans le dialogue et dans les efforts pour avancer dans la mise en œuvre de l'accord de paix avec détermination, au profit de la stabilité et de la paix au Mali et dans la région du Sahel», ont indiqué les services diplomatiques de l'UE dans un communiqué. Qualifiant les élections locales tenues dimanche au Mali d'«étape importante dans la normalisation de la situation dans le pays», l'UE a regretté qu'une partie des électeurs, en particulier dans le Nord du pays, «n'ait pas eu la possibilité de s'exprimer par la voie des urnes notamment à cause des conditions sécuritaires». Elle a déploré, à ce titre, l'attaque survenue contre un convoi de l'armée malienne en charge de sécuriser des opérations de vote près de Douzenta et qui a coûté la vie à plusieurs soldats maliens. Cinq militaires maliens ont été tués dimanche dans une attaque terroriste contre un convoi de l'armée qui transportait des urnes en vue du dépouillement. Dans le Nord du pays, un candidat a également été enlevé, alors qu'un peu plus au sud à Nara, une personne a été tuée, selon la presse internationale. Les Maliens étaient appelés aux urnes dimanche pour les municipales, la première élection depuis la présidentielle de 2013. Le vote n'a cependant pas eu lieu à Kidal (nord-est), bastion de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA, ex-rébellion), où quelques centaines de personnes ont manifesté contre la tenue des élections.

Ville nouvelle de Sidi Abdallah Tebboune : «8100 logements types AADL et promotionnels publics seront livrés le 11 décembre prochain»

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué que les travaux seront bientôt finalisés sur la première tranche de la nouvelle ville de Sidi Abdallah qui devra être livrée le 11 décembre prochain.



Ph : Slimane Lotfi ©

«**N**ous menons une course contre la montre pour être au rendez-vous», a affirmé le ministre qui inspectait des chantiers de logements à Sidi Abdallah assurant que les cités seront prêtes pour la livraison le 11 décembre prochain. Cette première tranche comporte près de 7000 logements de type AADL et 1100 autres promotionnels publics, selon les chiffres avancés par le ministre. D'autres structures dont neuf stades de proximité et 4 écoles sont prévues dans le cadre de cette tranche du projet de la nouvelle ville. Concernant les locaux commerciaux, le ministre a révélé que quelque 1800 plis envoyés dans le cadre de l'appel d'offres lancé par la direction générale de la nouvelle ville pour l'exploitation de 300 commerces ont été ouverts. Ces espaces commerciaux permettront à eux seuls la création de près de 1200 emplois directs dans différents métiers. Les bénéficiaires

devront se conformer à un cahier des charges rigoureux et adapté aux exigences d'une gestion moderne des villes. L'inauguration de la première tranche de la nouvelle ville coïncidera avec l'inauguration de la ligne ferroviaire reliant Zéralda à Birtouta passant par Sidi Abdallah. La nouvelle ville de Sidi Abdallah s'étend sur 7000 hectares au sud-ouest d'Alger. Le plan général de la ville prévoit 27 agglomérations ou des projets devront abriter près de 54 000 logements. La ville nouvelle de Sidi Abdallah est un projet urbain comportant de nombreux pôles, notamment résidentiel, pharmaceutique, universitaire et de santé outre un pôle dédié à l'environnement et aux loisirs. Les travaux de viabilisation de la nouvelle ville de Sidi Abdallah ont été confiés à un groupement de sociétés publiques, conduites par Cosider, en vertu

de deux contrats pour une valeur globale de 84 milliards de dinars. De nouvelles souscriptions au programme AADL à titre exceptionnel à Khenchela. Tebboune a par ailleurs annoncé que de nouvelles souscriptions aux logements AADL seront ouvertes à titre exceptionnel à Khenchela compte tenu de l'excédent enregistré en la matière dans cette wilaya. 1068 souscripteurs du programme AADL 2 au niveau de cette wilaya auront leurs clefs à partir de jeudi alors que le programme global porte sur 2300 unités. Les nouveaux souscripteurs bénéficieront de l'excédent. Cette mesure exceptionnelle sera adoptée dans les wilayas qui enregistreront un excédent en unités de logement par rapport aux demandes formulées, a encore fait savoir le ministre.

Massi Chabane

Partenariat algéro-finlandais Tebboune présente les opportunités dans le domaine de l'habitat et de l'urbanisme

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a présenté, ce mardi à Alger, devant le ministre finlandais de l'Agriculture et de l'Environnement, Kimmo Tiilikainen, les opportunités de partenariat entre les entreprises algériennes et finlandaises en matière de logement. Lors de l'audience qu'il a accordée à son homologue finlandais, Tebboune a évoqué les opportunités de coopération dans le domaine de la construction et des équipements publics, notamment la réalisation et le développement de nouvelles villes et le transfert de la technologie, sachant que la Finlande est un pays pionnier en matière d'énergies renouvelables. Le ministre s'est dit favorable à toutes formes de coopération entre les entreprises algériennes et finlandaise. Pour sa part, le ministre finlandais a exprimé le souhait de son pays de développer la coopération dans le domaine de la construction et des équipements publics. Le ministre finlandais de l'Agriculture et de l'Environnement a effectué une visite de travail de trois jours à la tête d'une délégation d'hommes d'affaires. Sa visite a été sanctionnée par la signature dimanche d'un mémorandum d'entente dans le domaine phytosanitaire ouvrant la voie aux échanges commerciaux des produits agricoles entre les deux pays.

M.C.

Tronçon autoroutier Bouira-Lakhdaria Talaï satisfait du rythme et de la qualité des travaux

Le ministre des Transports et des Travaux publics, Boudjema Talaï, s'est dit «satisfait» du rythme et de la qualité des travaux de mise à niveau du tronçon autoroutier reliant Lakhdaria à Bouira sur une distance de 33 km, qui sera livré d'ici au mois de janvier, selon les délais accordés aux entreprises réalisatrices. «Nous avons inspecté quatre chantiers de travaux publics, dont celui de 33 km reliant Lakhdaria à Bouira, nous sommes satisfaits de la cadence ainsi que de la bonne qualité des travaux en cours dont le projet devra être livré d'ici au mois de janvier prochain», a déclaré le ministre.

Au niveau de ce chantier, auquel une enveloppe financière de 10 milliards de dinars est allouée, les grosses œuvres sont presque achevées malgré la difficulté de la zone qui est de nature glissante, notamment au niveau de la pente de

Djebahia, où les entreprises réalisatrices travaillent d'arrache-pied pour pouvoir livrer le projet dans les délais. «Plus de 700 pieux sont en cours d'implantation au niveau de la zone de glissement de Djebahia pour conforter et stabiliser le sol», a expliqué le directeur du projet. Talaï a saisi cette occasion pour appeler les entreprises réalisatrices à faire plus d'effort pour achever ces projets, dont aussi le confortement de la chaussée glissante au niveau d'Oued Reklam, avant d'inciter les responsables du secteur à œuvrer de façon à mettre en place un système de contrôle et de surveillance réguliers pour prévenir toute menace de glissement que peuvent causer, notamment les eaux souterraines. Le ministre a par ailleurs loué les efforts consentis jusqu'ici par les entreprises algériennes, qui ont tout le savoir-

faire et la capacité nécessaire pour réaliser ce genre de projet et ce, en collaboration avec quelques sociétés étrangères. «Ce qui est important c'est de voir nos entreprises algériennes réaliser ce projet et acquérir en plus de l'expérience avec les autres entreprises impliquées dans ces chantiers», s'est-il réjoui. Le même responsable a inspecté aussi le projet du dédoublement de la route reliant Bouira à Sour El Ghozlane sur une distance de 31 km, en cours de réalisation pour un montant financier de quatre milliards de dinars. La livraison de ce projet devra avoir lieu en septembre 2017, a précisé le directeur des travaux publics. Ce projet revêt une importance particulière de point de vue économique puisque, une fois achevé, il desservira toute la région sud de la wilaya ainsi que tout le Sud du pays, notamment les wilayas de Biskra, de



Djelfa et de M'Sila qui seront reliées directement à l'autoroute Est-Ouest. Il reliera également la zone industrielle de Sidi Khaled (Oued El Bardi) ainsi que les autres zones

d'activités à l'autoroute Est-Ouest, ce qui pourrait donner une impulsion à l'activité économique dans toute la région du centre du pays.

Moussa O.

Erreurs sur les documents de l'état civil La rectification se fera au niveau local

Le siège de l'Assemblée populaire nationale a abrité, hier, une séance plénière présidée par Mohamed Larbi Ould-Khelifa consacrée à la présentation du projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance N° 20-70 du 19 février 1970 et relative à l'état civil. Lors de la présentation du texte, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a, de prime abord, souligné que ce projet de loi s'inscrit dans le cadre

de la mise en œuvre du programme du président de la République pour la modernisation et la réforme de la justice. Ce projet de loi, affirme le ministre, a pour objectif l'adaptation au système législatif national à travers la modernisation des mécanismes de gestion des structures judiciaires, d'une part, et l'amélioration et la promotion des prestations offertes au citoyen, de l'autre. Une démarche qui implique le recours aux

moyens technologiques modernes et l'utilisation de la signature électronique dans le domaine judiciaire. En somme, ce texte de loi, qui sera prochainement soumis au vote des représentants du peuple, vient pour alléger les procédures administratives au profit des citoyens. Il faut savoir que le projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance 20-70 du 19 février 1970 portant code de l'état civil vise, en fait, à faciliter les

procédures au profit des citoyens, à l'intérieur et à l'extérieur du territoire national, et à leur éviter de faire de longs trajets pour la rectification d'éventuelles erreurs matérielles sur les actes d'état civil. Avec l'adoption prochaine de ce texte, la correction des erreurs survenues au niveau de l'état civil se fera au niveau local. Aussi, il sera possible de procéder à l'annulation des actes d'état civil contenant des erreurs à partir

de tous les tribunaux à travers le pays. D'autre part, et en vue de lutter contre ce phénomène d'erreurs matérielles pouvant se produire sur les actes d'état civil, il a été convenu l'organisation prochaine d'une session de formation au profit des procureurs de la République ainsi que les employés chargés de la rédaction des documents de l'état civil.

A.F.

Trafic de drogue, culture de cannabis et d'opium Plus de 22 000 affaires traitées durant les 9 premiers mois 2016

Le phénomène de trafic de drogue prend de plus en plus d'ampleur, notamment par l'implication de jeunes adolescents. Pour pallier ce développement, l'Etat a prévu le renforcement du dispositif sécuritaire sur tout le territoire national, mais aussi aux niveaux des frontières.

Selon un bilan de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT), près de 85 tonnes de résine de cannabis ont été saisies en Algérie, durant les neuf premiers mois de l'année 2016. 72% de cette quantité ont été saisies dans l'Ouest du pays, représentant «61 185,481 kg» alors que «20,08% ont été enregistrées dans la région sud, 6,19% dans la région centre et 1,73% dans l'est du pays», relève la même source qui s'est basée sur les bilans des trois services de lutte

contre ce fléau, à savoir la Gendarmerie nationale, la DGSN et les Douanes. S'agissant des drogues dures, la quantité d'héroïne saisie a connu une baisse de 45,99%. Elles sont donc passées de «2534,8 grammes à 1369,07 grammes durant les neuf premiers mois de l'année en cours». La quantité de cocaïne saisie a également baissé passant de «85 090,48 grammes durant la même période de l'année 2015 à 54 184,66 grammes en 2016», soit une baisse de 36,32%. Par ailleurs, le bilan relève une «très forte» augmentation des saisies des comprimés de types psychotropes. La source relève que le taux a pratiquement doublé, passant de «400 737 à 821 211» comprimés saisis durant la même période de référence. Ce qui représente une hausse de 104,92%. Près de la moitié de cette quantité a été saisie dans l'Ouest du pays. S'agissant des personnes impliquées dans des affaires liées à la drogue, le même bilan informe qu'ils sont au total 27 856 individus, dont 148 étrangers. Parmi ces individus, 5624 sont des trafiquants de résine de cannabis et 3003 sont des trafiquants de substances psychotropes, informe-t-on de même source. 754 personnes seraient en fuite. Selon le même rapport, le nombre connaît



aussi une hausse considérable de 53,14% par rapport à l'année précédente. Pour conclure, le même bilan informe que «22 444 affaires ont été traitées contre 13 752 affaires pour la même période de 2015». Ce qui représente une hausse de 63,21%. Sur le total de ces affaires traitées, «5168 sont liées au trafic illicite de drogue, 17 269 relatives à la déten-

tion et à l'usage de drogue et 7 affaires en rapport avec la culture de cannabis et d'opium». Durant les quatre premiers mois de l'année, une quantité de 38,7 tonnes de résine de cannabis a été saisie, dont plus de 77% à l'Ouest du pays, selon les informations relatives par l'ONLDT.

Amel Driss

Les femmes actives ne dépassent pas 19% dans le monde «Un taux insignifiant par rapport au nombre des diplômées universitaires», souligne Mounia Meslem



La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem, a affirmé que le taux d'accès des femmes au monde du travail ne dépassait pas les 19%, «un taux insignifiant par rapport au nombre des diplômées universitaires». Le taux d'accès des femmes au monde du travail «ne dépasse pas 19,3% contre 4% il y a deux ans», a indiqué Mme Meslem en marge de l'atelier organisé sur «l'autonomisation économique de la femme rural : un outil pour la réalisation du développement global», estimant qu'en dépit de la

hausse de ce taux, il demeure «insignifiant par rapport au nombre des diplômées universitaires». Elle a rappelé à cet effet que la population féminine représentait 65% des diplômés universitaires appelant «à fournir davantage d'efforts en vue de permettre à la femme algérienne d'accéder au monde du travail, notamment dans le cadre de la nouvelle dynamique de l'Etat visant l'édification d'une économie forte et diversifiée». Une caravane nationale de formation des formateurs sera lancée mi décembre prochain pour accompagner les femmes rurales et les femmes entrepreneurs, a fait savoir la ministre. A cet effet, il a été proposé la création d'espaces commerciaux pour permettre aux femmes ayant bénéficié de micro-crédits de commercialiser leurs produits. Entre 2015 et 2016, pas moins de 1338 femmes ont bénéficié de micro-crédits à travers 48 communes rurales pilotes et 11 329 jeunes filles ont bénéficié d'aides auprès des directions de développement social, a indiqué la ministre. Depuis son lancement, 420 000 femmes ont bénéficié du micro-crédit à travers le territoire national, a rappelé Mme Meslem, considérant que ce mécanisme (micro-crédit) intéresse plus les femmes.

Yasmine D.

MJS et UNICEF Le plan d'action «Smart, maison de jeunes» lancé

Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) ont signé ce mardi au centre Ghermoul d'Alger un plan d'action pour les années 2016 et 2017, dont l'axe principal est le lancement de «Smart, maison de jeunes». Le ministre de la Jeunesse et des Sports El Hadi Ould Ali a, dans son allocution lue en son nom par le secrétaire général du MJS, Nacer Bekri, salué les actions de l'UNICEF en faveur de la promotion de la participation des jeunes dans la construction de leur projet de vie. «La protection de l'enfance et la prise en charge des jeunes sur tous les plans constituent les priorités de l'Etat algérien. L'apport de l'UNICEF ne peut être que précieux dans ce sens», a-t-il dit. Pour sa part, le représentant de l'agence onusienne, Mark Lucet s'est félicité des «24 années de collaboration» entre l'Algérie et l'UNICEF. «Cette coopération qui entre dans le cadre de l'accord entre l'UNICEF et l'Algérie (2016-2020), vise l'accompagnement des jeunes Algériens en leur donnant les moyens d'analyser, choisir, évaluer, mesurer les risques et entreprendre leurs actions en toute sérénité», a expliqué Mark Lucet. «Le plan d'action est un engagement concret de l'UNICEF en matière de protection de

l'enfance qui implique, outre le MJS, les secteurs de la Solidarité, de la Justice et des Affaires religieuses», a-t-il fait savoir. Le représentant de l'UNICEF a détaillé par la suite les points du plan d'action, soulignant le «rôle essentiel» du MJS qui offre les moyens d'une «participation réelle» du jeune dans la construction de sa vie. «Nous allons contribuer dans la réalisation de cartographie des services destinés aux jeunes déjà lancée en 2016, le développement d'un modèle de «Smart, maison de jeunes» et des compétences de vie dans le cadre de formation formelle et non formelle en milieu de jeunes», a fait savoir Mark Lucet. Une fois validé, ce modèle de maisons de jeunes intelligentes (Smart) sera appliqué et suivi dans quatre wilayas du Nord, de l'Ouest, des Hauts-Plateaux et du Sud. «Les autres axes concernent, notamment le renforcement des capacités des cadres de la jeunesse et des sports et du mouvement associatif, mais aussi la stratégie de communication au profit des familles et des jeunes», a-t-il enchaîné. Ces actions favorisent, selon lui, la «réduction des comportements nuisibles et permettent au jeune la création d'un projet de vie correspondant à ses aspirations».

Houda H.

Passeport et carte nationale biométriques Près de 9 millions de pièces délivrées depuis la mise en place du système

Le gouvernement poursuit sa lutte contre la bureaucratie et les lourdeurs administratives en facilitant la délivrance des documents administratifs. Cette action répond à la volonté d'accomplir un service public de qualité. «Quelque 8,2 millions de passeports, dont 2 millions destinés à la communauté algérienne établie à l'étranger ont été délivrés depuis la mise en place du système électronique s'agissant de ce type de document ainsi que de la carte d'identité nationale», a annoncé, le directeur général de la Modernisation au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Aberrazak Henni qui était, hier, l'invité de l'émission de la Radio nationale Chaîne III, explique que quelque «3 millions de pièces similaires seront délivrées au terme de l'année en cours et entre 6 et 7 mil-

lions d'autres le seront en 2017». D'ici 3 à 4 ans, informe-t-il encore, la totalité de ces cartes devra être produite, dans leur version électronique». A ce propos, notons que le délai imparti à la délivrance de toutes les cartes est de cinq ans. Des efforts ont été consentis, informe le même responsable pour que le délai soit réduit à trois ou quatre ans. Aussi, évoquera-t-il en ce sens, les autres efforts consentis par les collectivités afin d'éviter que le citoyen ne se déplace plus d'une fois à la commune de résidence ou de naissance, en vue de solliciter à nouveau une pièce. Il s'agit là, de l'élaboration d'un code permettant le retrait, de tous les documents d'usage par voie électronique. Ceci, en plus de la possibilité du citoyen de retirer ses papiers à partir de n'importe quelle commune.

Cette action, notons-le, vient en application de la mesure portant décentralisation des administrations mise en application dans plusieurs wilayas. En cas de présence d'une erreur sur une pièce précise, l'invité de la Chaîne informe que celle-ci est rectifiée soit sur place, soit au niveau central, par le biais d'un système élaboré en ce sens. S'agissant d'une situation particulière relative au retrait et à la délivrance de l'acte de décès, l'intervenant informe que dorénavant, il ne sera plus demandé au citoyen de se faire délivrer cette pièce plus d'une fois. Il importe de rappeler que les citoyens titulaires d'un passeport biométrique n'ont nul besoin de fournir un nouveau dossier pour l'obtention de la carte nationale d'identité biométrique. Cette pièce leur sera délivrée, en procédant à une



demande formulée en ligne, sur le site du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales: (<https://passeport.interieur.gov.dz>), car étant confectionnée à partir des mêmes données recueillies pour les

passeports biométriques. Un SMS sera envoyé aux citoyens pour les aviser de la date de la récupération de leur carte. Une fois obtenue, cette carte servira à obtenir tous les documents administratifs. A.D.

APN

Le projet de la loi de Finances 2017 adopté

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté hier, à la majorité le projet de la loi de Finances 2017, lors d'une séance plénière, présidée par Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'Institution parlementaire. 271 députés ont assisté à la séance de vote, selon Ould Khelifa.



Les députés du Front pour la justice et le développement et du Front des forces socialistes (FFS) ont boycotté la séance de vote, alors que ceux de l'Alliance de l'Algérie verte ont quitté l'hémicycle avant l'adoption du texte. Les députés du Parti des travailleurs (PT) ont voté contre le projet de loi. A l'issue du

vote, le ministre des Finances, Hadji Baba Ammi, a appelé à œuvrer à l'amélioration de la productivité de l'économie nationale dans le cadre d'une vision prospective à long terme.

«Il importe de réunir les conditions favo-

risant une économie répondant aux exigences de la prochaine étape du modèle national de croissance à partir de 2020», a soutenu le ministre. Les députés de l'Alliance verte, le FFS le PT et le parti El Adala ont improvisé un sit-in à l'intérieur de la Chambre basse. Ils ont brandi des pancartes dénonçant «l'appauvrissement du peuple» à travers «l'augmentation des taxes». Les députés de l'AV se sont d'ailleurs, retirés de la séance de vote, après que la commission ait rejeté les amendements qu'ils ont proposé, y compris l'introduction d'un nouvel article suggérant la réduction à hauteur de 20% de l'indemnité mensuelle des députés. A l'hémicycle, la tension était palpable entre l'opposition et la majorité. Des députés du Parti des travailleurs, qui ont voté contre ce projet, se sont accrochés verbalement avec un député du RND, Belgacem Azwaw. Ce dernier a accusé l'opposition «de faire du populisme».

Ali B.

Assurances véhicules

Assainissement des recours de l'année 2012

L'opération d'assainissement des recours relatifs aux indemnités des sinistres automobiles pour les dossiers datant de 2012, a été finalisée par les compagnies d'assurances.

Une opération d'échange de chèques entre des assureurs publics et privés, a ainsi eu lieu hier, au siège de l'Union nationale des assureurs et des réassureurs (UAR) pour permettre un règlement rapide des 40 492 recours en suspens enregistrés en 2012, pour un montant global de plus de 1,6 milliard de dinars, qui seront perçus par les clients des assureurs concernés. Pour rappel, les compagnies d'assurance ont assaini en janvier dernier 12 610 recours en suspens remontant à l'exercice 2010, pour un montant de près de 470 millions de dinars et 24 851 recours de 2011, pour près d'un milliard de dinars.

Désormais, les assureurs auront ainsi assaini 77 953 dossiers qui étaient en instance de règlement au titre des années 2010, 2011 et 2012 pour un montant total de 3,06 milliards de dinars.

Cette opération d'assainissement des recours a été rendue possible grâce à deux conventions inter-compagnies d'assurances signées

en 2015. La première est appelée «Convention d'assainissement des recours au coût moyen» (Arcim) qui consiste à traiter les stocks des dossiers en suspens depuis 2010. Quant à la seconde, elle est intitulée «Convention Interentreprises de règlement des sinistres automobile matériels» (Irsam) qui porte sur la réduction à moins de deux mois des délais de remboursement des nouveaux recours.

A noter qu'à l'exception de l'assurance tous risques où le client est remboursé même s'il est fautif, le paiement de l'indemnisation des sinistres automobiles, pour la responsabilité civile, est fréquemment effectué après de longs délais prenant, parfois plusieurs années dans le cas d'un contrat d'assurance dommages-collisions. Avec plus d'un million de déclarations de sinistres enregistrées chaque année sur fond d'un nombre important des accidents de la route, les sociétés d'assurances se retrouvent submergées par les recours qui sont constamment stockés en attendant leur règlement. En fait, le problème se pose comme suit : les assureurs des clients victimes de dommages et collisions, qui

doivent attendre les remboursements à verser par les assureurs de la partie adverse avant de les reverser aux clients victimes, se retrouvent souvent avec des montants de remboursement inférieurs aux valeurs déclarées par les victimes. Parfois même, l'accident est déclaré par la victime chez son assureur alors, que l'assuré qui est en faute n'a, de son côté, rien déclaré à sa compagnie d'assurance. Face à de telles situations, les victimes des accidents déposent des recours chez leur compagnie d'assurance laquelle demande, à son tour, à l'assureur de la partie adverse une deuxième évaluation des dommages matériels ou bien des documents complémentaires aux dossiers d'assurance, provoquant ainsi des retards.

Introduction d'un autre instrument de gestion des recours avant la fin 2017

Concernant l'assainissement des dossiers des recours en suspens enregistrés en 2013 et en 2014, il devra être pris en charge en 2017, a indiqué le président de l'UAR, Brahim Djamel Kessali. Selon lui, un autre mode de ges-



tion des recours sera, par la suite, introduit avec la mise en place d'une nouvelle convention appelée IDA (indemnisation directe des assurés), qui devra permettre aux assurés contre les dommages et collisions des véhicules d'être indemnisés systématiquement sans que leurs cas soient l'objet de recours. Cette convention sera signée avant la fin 2017, après sa validation par l'autorité de régulation et la mise en place des moyens techniques de sa mise en oeuvre, a-t-il avancé. Avec ce

nouvel instrument, les compagnies d'assurance pourront directement indemniser leurs clients avant de procéder à une télé-compensation afin d'assainir entre elles les dossiers de remboursement. Selon le même responsable, «il n'y aura plus de recours et le client sera remboursé au niveau de son agence d'assurance, que ce soit pour la partie dommages ou pour la partie responsabilité civile».

Souad M.

Premier salon de la promotion immobilière et de l'aménagement urbain
Une opportunité pour valoriser les potentialités existantes

Il était temps, diront les spécialistes de la question. L'Algérie aura bel et bien son salon de la promotion immobilière et l'aménagement urbain où 300 exposants, dont des étrangers auront à présenter leurs offres et leurs savoir-faire, du 8 au 11 février prochains, au Palais des expositions de la Safex d'Alger. L'objectif de ce SIPIAU est de «mettre en valeur» les nombreuses potentialités et de «redorer le blason» de ce pôle économique, devenu «incontournable». Ce sera également une belle opportunité pour le grand public de découvrir les «nouveau» proposées par les exposants, qui sont les promoteurs de l'immobilier et de l'aménagement urbain,

les institutions, les collectivités locales, entrepreneurs, les architectes ou encore les banques, autres bureaux d'études et agences immobilières.

Ce qui constitue une formidable occasion pour les futurs acquéreurs intéressés par ce marché, de s'informer des procédures, d'obtenir des conseils et de contacter directement les professionnels, ont expliqué, hier, lors d'un point de presse, les organisateurs de cette manifestation. Ces derniers estiment que le SIPIAU offre un «forum d'opportunités pour les professionnels des secteurs de l'habitat, de la promotion immobilière et de l'aménagement urbain, notamment avec

la multitude de nouveaux projets structurants que lance l'Algérie».

Sachant que le secteur de l'urbanisme est en «plein essor» depuis quelques années déjà, grâce notamment aux programmes de réalisation dont le fameux des deux millions de logements, toutes formules confondues et cher au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le salon de la promotion immobilière et l'aménagement urbain est avant tout un espace de «rencontres» avec les futurs acquéreurs de logements ou locaux commerciaux, investisseurs et constitue un espace «d'échanges» et «d'opportunités relationnelles» avec les décideurs, autres

organismes de financement et même les bureaux d'études. Autant des chantiers en perspective, ont affirmé les organisateurs, qui seront forcement au «centre des débats». «On espère pérenniser ce rendez-vous et fidéliser les participants.

C'est pourquoi, nous nous attendons la participation du plus grand nombre de visiteurs, notamment les entrepreneurs», ont-ils espéré. En marge de ce salon, des conférences, débats sont prévus et seront animés par des professionnels du secteur qui feront le point, notamment sur les grandes tendances du marché.

Abdellah M.

Wilaya d'Alger

Tout pour redonner à la capitale son aura d'autan !

Le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, a annoncé à Alger, qu'un «plan de prévention» pour la capitale était en cours d'élaboration afin de définir les points noirs et prendre les mesures nécessaires permettant d'éviter les accidents et catastrophes comme l'affaissement de terrain survenu récemment sur la route de Zeralda-Ben Aknoun, qui a fait 14 blessés.

«**L**e plan de prévention pour la wilaya d'Alger en cours d'élaboration vient ainsi renforcer le plan stratégique (2012-2035) et tend à détecter les points noirs et édicter les mesures nécessaires afin d'éviter d'éventuels accidents», a indiqué Zoukh qui était l'invité de «Forum de la radio» de la Chaîne I. Il a précisé que le plan stratégique qui vise à rétablir l'«image» de la capitale à travers la prise en charge de la baie d'Alger, l'élimination des bidonvilles et le réaménagement des anciennes constructions s'est avéré «insuffisant» et il était par conséquent, important de le renforcer d'un autre plan qui prévoit les mesures à prendre en cas d'accidents imprévus ou catastrophes naturelles. En vue d'éviter ce genre d'accidents, notamment ceux causés par les canalisation des eaux usées enfouies sous les routes, des projets et grands tra-

vaux sont entamés pour la réparation des canalisations avec un taux d'avancement de 85% et ce, à travers une déviation vers d'autres stations d'assainissement des eaux usées vers Staoueli, Benin Messous et Reghaïa après qu'elles eurent été déversées en mer», a-t-il expliqué avant de noter qu'après assainissement, ces eaux sont destinées à l'irrigation des espaces verts». Il a précisé que «la loi oblige les industriels de réaliser des stations d'assainissement au niveau même de leurs usines avant de les déverser dans les canalisations». Outre le plan de prévention, le wali d'Alger a rappelé l'existence du «plan vert» que la capitale s'emploie à concrétiser à travers la transformation de toutes les assiettes inoccupées, notamment après les opérations de relogement en espaces verts de loisirs et de divertissement. Il a affirmé à ce propos, que les assiettes foncières pourraient également être exploitées par les investisseurs pour la réalisation de projets en adéquation avec les exigences du citoyen comme les polycliniques et autres structures vitales, relevant que l'«Etat algérien interdit strictement l'exploitation des terres agricoles et forêts».

Création d'une société mixte algéro-espagnole qui veillera à la régulation du trafic routier au niveau de la capitale

Par ailleurs, Abdelkader Zoukh a souligné les efforts consentis pour mettre fin à l'embouteillage, estimant que la wilaya d'Alger était un «chantier ouvert pour la réalisation de routes à double voie pour assurer une meilleure fluidité». La wilaya a

accordé son soutien à l'ensemble des communes (équipements et ressources humaines) pour réaménager les routes et garantir une circulation optimale. Il a annoncé à, cet effet, la création d'une société mixte algéro-espagnole qui veillera à la régulation du trafic routier au niveau de la capitale, ajoutant que celle-ci avait d'ores et déjà, entamé son travail et se penche actuellement sur les moyens susceptibles d'améliorer du trafic routier. Pour éliminer l'encombrement au niveau de la capitale, le wali d'Alger a appelé les Algérois à utiliser les moyens de transports collectifs comme les bus ETUSA, le tramway, le métro et le train. Il suggère aussi la réduction du nombre de camions de transport de marchandises, le transport maritime et le transport de marchandises via le port. Pour ce qui est des recettes de la wilaya, il a affirmé que celles-ci ont connu une augmentation en 2016 par rapport à 2015 citant l'exemple des recettes du Jardin d'essais d'El Hamma qui avaient enregistré une hausse de 60% grâce à l'utilisation de la «billetterie automatique». Ces mesures seront généralisées à travers les 57 wilayas que compte l'Algérie, a-t-il renchéri.

La 22^e étape de relogement au niveau de la capitale mettra fin aux bidonvilles

Après avoir souligné que les préparatifs allaient bon train en prévision de la 22^e opération de relogement au niveau de la capitale, A. Zoukh a fait remarquer que cette opération allait éliminer définitivement les bidonvilles tout comme elle prendra en



Ph : Slimane Lotfi ©

charge les familles habitant dans l'«exiguïté». Il a rappelé en outre, que 46 000 familles ont été relogées depuis le lancement de l'opération en juin 2014, la plupart logeait dans le plus grand bidonville d'Alger, le quartier Ermila. La plupart de ces bidonvilles étaient dressés sur des sites réservés à de grands projets dont celui de réaménagement d'Oued El Harrach où plus de 7 000 familles qui occupaient ont été relogées, a-t-il réitérer. D'autre part, le wali d'Alger a affirmé que toutes les assiettes foncières récupérées au terme des opérations de relogement et au nombre de 135 hectares seront destinées à des projets d'investissement ou transformés en espaces verts.

Il a déclaré également que le nombre de recours déposés par les personnes dont les dossiers ont essuyé un refus, a atteint près de 11 000 en 2014 dont 750 ont été réexaminés et acceptés. S'exprimant sur la restauration des anciennes bâtisses, l'on procède actuellement à la réparation de 350 ascenseurs des vieux immeubles en accordant la priorité aux immeubles où résident des personnes aux besoins spécifiques et personnes âgées. Un total de 780 ascenseurs en panne a été recensés dans les immeubles de la capitale, a-t-il enfin déploré avant de rassurer que la réparation a été confiée à une société spécialisée.

Moussa O.

Medéa **Les travaux de jonction des tunnels entre la Chiffa et El Hamdania achevés à la mi-décembre**

Les travaux de jonction des deux tunnels reliant la Chiffa et El Hamdania seront achevés, au plus tard à la mi-décembre, a indiqué le chef du projet de dédoublement de l'axe la Chiffa-Berrouaghia, Nacer Laïmouche. Une distance de cinquante mètres sépare encore les extrémités des deux tunnels, dont les travaux de perçage devraient être terminés, au courant de la deuxième semaine du mois de décembre, a expliqué ce chef de projet, lors de la visite d'inspection du wali, Mostefa Layadhi, sur le tronçon El-Hamdania-Médéa. Le responsable a fait état, en outre, de la livraison graduelle de plusieurs sections du nouveau tracé de l'autoroute Nord-Sud, à commencer par l'évitement de la ville de Médéa, d'un linéaire de cinq km, programmé pour décembre, dont la mise en service permettra de désengorger l'entrée nord de Médéa et assurer une fluidité de la circulation, en cas de fortes intempéries. D'autres sections de l'axe Médéa-Berrouaghia, seront également livrées, à l'échéance fixée, avec comme option, l'exploitation «partielle» de l'une des deux voie express, de façon à éviter toute perturbation dans le trafic routier qu'induirait les interventions sur l'ancien tracé, parmi lesquelles, les sections Médéa-Benchicao et Benchicao-Berrouaghia. L'option de la livraison «graduelle» et l'exploitation «partielle» de sections d'autoroute qui ont atteint un taux d'avancement appréciable a été privilégiée par le chef de l'exécutif, assurant que celle-ci permettra de maintenir ouvert à la circulation l'ensemble de l'axe routier situé entre El Hamdania et Berrouaghia et, d'autre part, réduire les risques de fortes perturbations du trafic en cas de chute de neige ou de glissements de terrain.

Tizi-Ouzou

Sensibilisation sur les droits de l'enfant et les dangers d'internet

La Sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou a organisé lundi une journée d'information et de sensibilisation sur les droits de l'enfant et les dangers de l'internet sur les mineurs à la placette de l'Olivier de la ville de Tizi-Ouzou.

Animée par la brigade de la protection des mineurs de la police en collaboration avec l'association femme active, cette journée initiée à l'occasion de la Journée mondiale de la protection des droits de l'enfant, a été marquée par la sensibilisation des écoliers invités à la rencontre sur les dangers de la cybercriminalité et de la mauvaise utilisation de l'internet par les mineurs. «Nous avons axé les interventions sur les dangers de l'internet qui est devenu accessible même aux enfants. Nous voulons mettre en exergue le rôle des parents dans le contrôle de leurs progénitures lorsqu'ils utilisent cet outil technologique qui ouvre la voie à de multiples dépassements et crimes», a déclaré la chef de la brigade des mineurs à la sûreté de wilaya, le lieutenant Fadhila Lacète. Selon elle, les contenus des pages visitées par les enfants doivent impérativement être contrôlés par les parents qui devront également être conscients des risques d'exploitation des jeunes mineurs par des réseaux de la cybercriminalité qui font de cette frange une cible privilégiée étant facile à manipuler.

Cette journée d'information était égale-

ment une occasion de présenter un bilan chiffré des actions menées par la brigade des mineurs durant le premier semestre de l'année en cours marquée par la prise en charge de 16 enfants qui se trouvaient face à un danger moral physique et le placement de six adolescents dans un centre spécialisé et un petit garçon dans une pouponnière, a signalé la même responsable. Toujours durant les six premiers mois de l'année 2016, 20 infractions dans lesquelles sont impliquées des mineurs ont été traitées par la brigade des mineurs dont certaines soldées par des poursuites judiciaires, a-t-elle précisé, avançant le chiffre de 14 jeunes prévenus qui ont bénéficié de citation directe, deux placés sous contrôle judiciaires, au moment où six autres dossiers ont été transmis à la justice. Au volet des mineurs victimes de délit, le lieutenant Lacète a parlé de recensement de six cas d'acte contre nature, huit autres cas liés aux violences volontaires, deux viols, cinq détournements de mineurs, un cas de pédophilie, une tentative d'enlèvement, trois cas de coups et blessures volontaires et une menace. Sur le terrain, la brigade de la protection des mineurs a pour mission de protéger cette frange de la société de tous les dangers à l'instar de leur utilisation dans la mendicité par des personnes adultes, a rappelé l'intervenante. Dans ce cadre, trois enfants sans domicile fixe

qui exerçaient la mendicité avec leur mère originaire d'Annaba au niveau de la placette de l'ancienne gare de Tizi-Ouzou ont été placés dans un centre d'accueil, tandis que la femme a été renvoyée dans sa ville natale, a-t-elle noté. Les éléments de la brigade qui effectuent des sorties pédestres à travers le chef-lieu de la wilaya se rapprochent des mendiants utilisant des enfants et leur expliquent la rigueur de la loi dans le domaine en vue de les dissuader, a-t-elle fait savoir. En plus de l'aspect lié à la protection des mineurs le programme a été élargi aux violences faites aux femmes, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre ce phénomène célébrée le 25 novembre de chaque année. Le lieutenant Lacète a donné à cet effet le chiffre de 136 actes de violence contre des femmes, enregistrés au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou durant les dix premiers mois de l'année en cours. Parmi ces dépassements, la Sûreté de wilaya a recensé 100 affaires liées aux coups et blessures volontaires, 15 cas d'insultes et menaces, huit victimes de violences sexuelles et 13 autres qui ont fait l'objet de mauvais traitement, a indiqué la même source, tout en relevant une nette prise de conscience chez les femmes qui n'hésitent plus à déposer plainte en cas de violences exercées contre elles.

Skikda

55 nouveaux équipements MSAN mis en service depuis septembre 2015

Pas moins de 55 nouveaux équipements MSAN (nœud d'accès multiservice) ont été mis en service depuis septembre 2015 dans la wilaya de Skikda, a indiqué le directeur opérationnel local des télécommunications (DOT-AT). S'exprimant en marge d'une journée d'information et de formation au profit des représentants des organes de presse autour des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), Abderrahmane Achour, a qualifié cette réalisation de «bond qualificatif» pour renforcer la connexion Internet haut débit dans les différentes régions de la wilaya qui a atteint un taux de couverture de l'ordre de 68%. Le même responsable a précisé qu'entre 2012 et septembre 2015, le taux de couverture était de l'ordre de 34%, soulignant que seulement 47 équipements MSAN étaient opérationnels à travers la wilaya. A. Achour a également indiqué qu'il a été procédé, récemment, à une étude pour l'identification d'éventuels sites en vue de l'installation des équipements MSAN, dont la généralisation à travers la wilaya est prévue pour 2017, soulignant leur apport dans l'amélioration des conditions d'accès à l'Internet haut débit. Il a également souligné qu'un total de 650 km de fibres optiques a été déployé jusqu'à présent dans les différentes régions de la wilaya.

El Tarf

Rénovation de la conduite principale AEP entre Besbes et Dréan

Le chantier des travaux portant la rénovation de la conduite principale d'alimentation en eau potable (AEP), entre les localités de Besbes et Dréan, au Sud-ouest de la wilaya d'El Tarf vient d'être lancé, a-t-on appris auprès du directeur de l'Algérienne des eaux (ADE). Selon Kamel Riah, les travaux concernent la rénovation de 20 kilomètres de conduites d'AEP vétustes, allant de la station Les Sallines jusqu'au château d'eau de Daghoussa, lancés pour un délai d'exécution de trois mois. Le même responsable a ajouté qu'une fois ce chantier achevé, l'apport en dotation d'eau potable dans de Besbes et Dréan augmentera d'un débit de 200 litres/seconde faisant part de l'impact de cette opération dans le renforcement d'alimentation en AEP dans ces communes. Riah, soulignant que le projet de rénovation du réseau AEP a été décidé suite à la pénurie enregistrée l'été dernier au niveau de ces deux localités, a affirmé qu'avec cet apport supplémentaire en eau potable, la consommation au niveau des régions de Besbes et Dréan dépassera la moyenne nationale estimée à 150 litres par jour.

Mila

Le complexe laitier d'Oued El Athmania opérationnel début 2017

Le complexe d'élevage de vaches laitières à Khadrawiya, dans la commune d'Oued El Athmania (Mila), entrera en phase de production début 2017, a indiqué le promoteur du projet, Malik Boussouf. Ce complexe qui vise la production de 6 millions litres de lait frais annuellement, débutera ses activités avec 1000 vaches laitières importées d'Europe et exploitées selon les techniques les plus modernes avant de doubler le nombre des vaches, a assuré le même investisseur. «Cet important projet revêt une dimension régionale et nationale», a souligné le wali de Mila, Mohamed Djamel Khenfar, lors de l'inspection dimanche de ce futur complexe, appelé à employer, selon son propriétaire, 100 travailleurs dont 15 se trouvent actuellement à l'étranger pour un stage de formation aux techniques d'élevage laitier. Le complexe qui représente un investissement de 2 milliards de dinars, occupe une surface de 1300 hectares. Pour le directeur des services agricoles, ce projet lancé sur un terrain privé et à 80 % financé par les propres ressources du promoteur, consolidera «grandement» la filière lait dans la wilaya. La wilaya de Mila qui compte quatre laiteries, a produit l'année passée 125 millions litres de lait dont 39 millions litres dirigés vers des wilayas voisines. La laiterie Grouz d'Oued El Athmania prévoit, selon son propriétaire, d'ouvrir une école nationale de formation dans les métiers du lait. Un périmètre agricole d'irrigation de 4447 hectares est projeté pour l'année prochaine dans la commune d'Oued El Athmania et devra consolider les potentialités agricoles de la région.

Sûreté nationale à Batna Lancement de la 67^e édition des journées d'information

La 67^e édition des journées d'information sur les services de la Sûreté nationale s'est ouverte lundi à Batna en présence du directeur de la police des frontières le contrôleur de police, Goucem Abdelhamid.

La police de proximité et l'ouverture sur la société sont des priorités pour la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), a affirmé le directeur de la police des frontières qui a estimé que les Algériens peuvent être fiers de leur police qui a réalisé des «pas géants» sur le chemin de la professionnalisation et de la modernisation qui la placent dans une position de choix parmi les appareils de sécurité du monde. Il a assisté à l'occasion à des exhibitions d'arts martiaux et a visité les divers stands de l'exposition



tenu à la salle Assihar au centre-ville de Batna et qui présente l'évolution réalisée par la police algérienne, notamment en matière d'utilisation des technologies modernes pour l'accomplissement de ses missions de protection des biens et des personnes et de lutte contre la criminalité. La manifestation qui se

poursuit jusqu'à ce mercredi a donné lieu à la distinction d'acteurs de la société civile. Elle s'inscrit dans le cadre du plan de communication de la DGSN pour 2016 et vise à faire mieux connaître aux citoyens le corps de la police, a indiqué le commissaire de police, Boufelah Fateh. Ces journées prévoient des conférences sur la lutte contre

la criminalité y compris électronique et l'ouverture d'un parc de circulation pour enfants. L'occasion a donné lieu à l'inauguration des sièges des sûretés de daïras de Ras Layoune et Tazoult ainsi que d'un centre médicosocial du personnel, retraités et ayants-droit de la police.

Amayess A.

Souk Ahras

Réception de quatre décharges contrôlées avant fin mars prochain



Quatre décharges contrôlées seront réceptionnées dans la wilaya de Souk Ahras avant la fin du premier trimestre de l'année 2017, a-t-on appris du directeur de l'environnement Mbarek Aït Oudia. Ces projets sont inscrits dans le cadre du programme de la gestion des ordures ménagères lancé au

titre du précédent plan quinquennal 2010-2014, a précisé le même responsable. Il s'agit de la réception, la fin du mois de décembre 2016, d'une décharge contrôlée en réalisation à la zone de Betoum, dans la commune de Taoura, érigée sur une surface de 5 hectares, selon le même responsable,

soulignant que cette infrastructure d'une capacité de 65 000 m³ a été créée selon les normes internationales pour préserver les ressources aquatiques, tout en assurant son intégration en milieu naturel.

L'entrée en service de cette décharge permettra de renforcer le centre d'enfouissement technique (CET) de la cité Beral, au centre-ville de Souk Ahras, chargé du traitement des déchets ménagers des communes de Taoura, de Sidi Fredj et de Merahna, a-t-il fait savoir. Il est également prévu, a ajouté Aït Oudia, la réception, durant la même période, de la décharge de la zone El Gourzi dans la localité de Sedrata, d'une capacité de 108 000 m³ qui prendra en charge les ordures ménagères des communes de Sedrata, d'Aïn Souldane, de

Khemissa, de Tifach et de Ragouba. Afin de soutenir la capacité de stockage et le traitement des déchets, des travaux sont actuellement en cours pour la réalisation d'une autre décharge à Aïn Beïda, dans la localité de M'daourouch, dont les travaux seront parachevés avant la fin du premier trimestre 2017, en plus de celle de la région d'Aïn El Haloua, dans la commune de Bir Bouhouche (105 000 m³), destinée à couvrir les communes de Safel El Ouiden, d'Oum El Adhaim et de Bir Bouhouche. La réception de ces nouvelles réalisations permettra de mettre fin aux dépôts illicites de déchets ménagers, la création d'emplois, la participation à l'amélioration du cadre de vie des citoyens et la préservation de l'environnement.

Oum El Bouaghi

Création de 583 micro-entreprises depuis janvier 2016

Un total de 583 micro-entreprises a été créé dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, depuis le début de l'année en cours, par l'antenne locale de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej), a indiqué le directeur de ce dispositif d'aide à l'emploi. Ces micro-entreprises ont permis de générer 585 postes d'emploi dont 29 postes réservés aux femmes, a précisé Khalil Gherbi.

Dans les détails, le même responsable a souligné que 318 micro-entreprises de l'ensemble des unités financées en 2016, ont concerné le secteur de l'agriculture, toutes filières confondues, l'élevage bovin, ovin et caprin notamment, soulignant que la nature de ces projets «adhère» parfaitement avec le caractère

agro-pastoral de la wilaya d'Oum El Bouaghi.

Le secteur des services arrive en deuxième position avec 143 projets de micro-entreprises approuvés et financés a ajouté Gherbi indiquant que le secteur des travaux publics s'est adjugé la troisième place avec 16 micro-entreprises. L'industrie de transformation du bois, celle papetière et de l'imprimerie font également partie des micro-entreprises financées par l'Ansej, depuis janvier de l'année en cours, a-t-on encore noté. Selon la même source, d'ici à la fin de l'année en cours le nombre de postes de travail généré dans le cadre des projets validés par l'Ansej, dépassera les 600.

Relizane «Les jeunes et la conscience sécuritaire», thème d'un colloque national

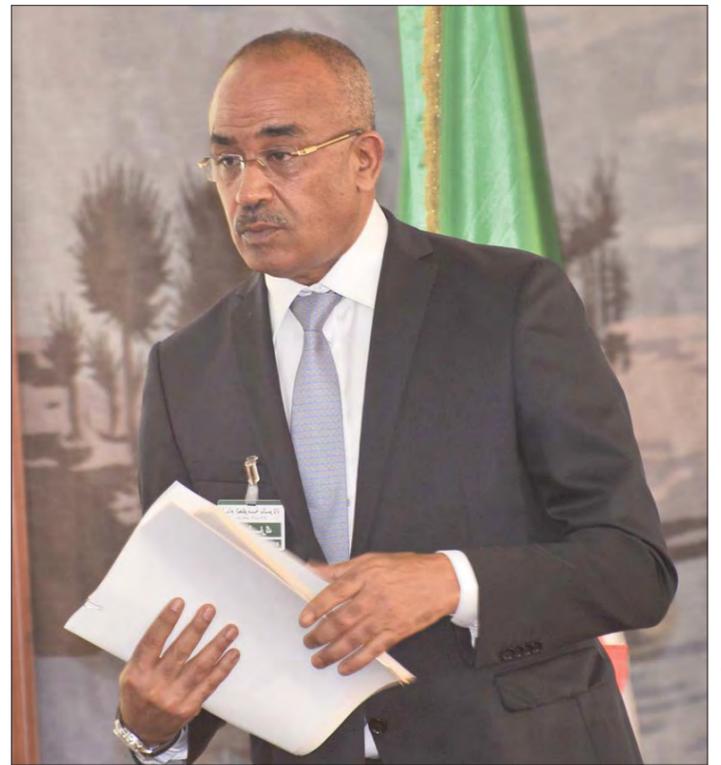
Un colloque national sera consacré demain au centre universitaire Ahmed-Zabana de Relizane au thème «les jeunes et la conscience sécuritaire : vision prospective sur la consécration de la paix et de la stabilité sociale». Initiée par le laboratoire des études sociales, psychologiques et anthropologiques du CU de Relizane en collaboration avec la sûreté de wilaya, cette rencontre abordera la problématique de la conscience sécuritaire chez les jeunes et des supports et moyens modernes de son développement pour instaurer la paix et la stabilité sociale. Ce colloque, auquel devront prendre part des universitaires, des académiciens et des cadres de la Sûreté nationale, vise à ancrer la culture sécuritaire chez toutes les couches de la société et mettre en exergue la contribution des jeunes à la paix et la stabilité sociale, a souligné le président du colloque, Abdelkader Baghdad Bey. Les participants traiteront aussi, lors de ce colloque de deux jours, de plusieurs autres axes abordant, entre autres, les jeunes dans le développement, les problèmes psychiques, sociaux et éducatifs des jeunes, la police de proximité dans la prise en charge des problèmes des jeunes et les moyens d'instaurer une conscience sécuritaire et une culture de la paix chez les jeunes. Le programme de cette rencontre scientifique comporte des communications traitant de la conscience sécuritaire chez les jeunes et des stratégies de sa construction selon les besoins conjoncturels, l'importance des médias, la cybercriminalité et la violence dans les stades.

Tissemsilt Bedoui donne le coup d'envoi de plusieurs projets

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, a annoncé à Tissemsilt la création prochaine de mini-zones d'activités pilotes à travers toutes les wilayas du pays destinées aux jeunes porteurs de petits projets.

Lors d'une rencontre avec des élus locaux et des représentants de la société civile dans le cadre de sa visite d'inspection dans la wilaya, Bedoui a souligné que cette opération offrira l'occasion aux jeunes porteurs de petits projets d'accéder à l'investissement. Par ailleurs, le ministre a déclaré : «Nous avons pris des mesures d'urgence lors de la dernière rencontre qui a réuni le gouvernement avec les walis visant à exploiter les atouts des wilayas pour booster l'économie comme les richesses touristiques dont recèle la wilaya de Tissemsilt auxquelles il faut accorder toute l'importance voulue». Il a ajouté que le véritable enjeu pour les trois prochaines années est de «sortir notre économie de la dépendance au pétrole et de s'orienter vers un partenariat économique contribuant à générer des emplois à l'instar du développement des fermes pilotes au niveau national par le biais du partenariat entre agriculteurs et opérateurs économiques». Bedoui a souligné que «cette tendance est constitutionnelle actuellement et nous œuvrons à la concrétiser dans la charte de la démocratie participative qui fixe les priorités de développement», ajoutant «nous n'allons pas pardonner aux responsables qui conçoivent le poste comme honneur et non pas comme

responsabilité». «Le citoyen de 2016 n'est pas celui des années précédentes», a-t-il encore déclaré, rappelant que le dernier Conseil des ministres présidé par le président de la République s'est intéressé à la révision de la fiscalité locale. En réponse à un représentant d'une association active dans la wilaya de Tissemsilt, Bedoui a déclaré que le retard du développement dans la wilaya est la responsabilité de tous (exécutif, élus locaux et société civile) et que la meilleure manière de relancer le développement dans la région est de se mettre d'accord tous sur les priorités. Le ministre a annoncé que sa visite d'inspection dans la wilaya s'est soldée par des décisions dont celle de dégager des enveloppes financières au titre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales pour l'aménagement des chemins communaux, le désenclavement des populations des zones déshéritées, l'aménagement des zones touristiques, fournir 4000 aides supplémentaires, l'habitat rural, et créer des zones d'activité et réhabiliter celles en activité. Bedoui a souligné, dans ce contexte, que ces enveloppes financières destinées à soutenir des actions de développement dans la wilaya sont réservées à titre de crédits comme nouvelle tendance du gouvernement. Par ailleurs, le ministre a annoncé, lors d'un point de presse en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya, que 6 milliards de dinars ont été alloués au titre de la Caisse de solidarité et garantie des collectivités locales pour renforcer le transport scolaire des élèves pour l'année scolaire en cours, outre 15 milliards de dinars pour réhabiliter des lotissements sociaux destinés aux régions du Sud et des Hauts Plateaux avec la disponibilité des réseaux d'électricité, d'eau potable et de gaz. La visite du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales à Tissemsilt a été marquée par la pose de la première pierre du projet de réalisation de 900 logements publics locatifs à Sidi El Houari au



Ph : Faïch Guidoun ©

chef-lieu de wilaya, la présentation d'un exposé sur les quartiers précaires et du programme de leur réhabilitation. En outre, le ministre a présidé, dans la commune de Khémisti, une cérémonie de remise d'affectations de logements sociaux, d'aides à l'habitat rural et de terrains à caractère social à des agents de la garde communale, des retraités de l'Armée nationale populaire et des ayants droit. Bedoui a inspecté également le service d'état civil de cette localité et la zone d'activités de Sidi Mansour où il a suivi un exposé sur le projet de la zone industrielle de Selmana et un autre sur un projet d'investissement de fabrication de pièces de rechange de véhicules et visité une unité de production du lait et dérivées. Il a également inauguré, en présence du directeur général de la Protection civile, Mustpaha Lehbiri, le siège de l'unité secondaire de la Protection civile de

Theniet El Had en la baptisant du nom du chahid Rebahi Ahmed, ainsi qu'une auberge de jeunes dans la commune de Sidi Slimane et visité le parc national de cèdre. Bedoui a, en outre, suivi un exposé sur le projet de raccordement des communes rurales de la wilaya au réseau de gaz naturel, les programmes de soutien des collectivités locales dans le cadre du retour des populations à leurs régions, du projet de raccordement des barrages de Koudiet Rosfa et Derder (Aïn Defla) au réservoir (5000 m³) destiné à alimenter 80 000 habitants de Tissemsilt, Khemisti et Layoune. Des explications sur le périmètre irrigué à partir de la station de traitement des eaux usées de Tissemsilt ont été fournies au ministre, de même que sur les atouts touristiques de la wilaya, le plan d'occupation du sol proposé pour l'investissement touristique et l'autre pour les produits d'artisanat.

Mancer T.

Oran

Vers la réalisation d'un centre de loisirs et de shopping

Les travaux de réalisation d'un grand centre de loisirs et de shopping à Dhaya Morsli, au sud de la ville d'Oran, seront lancés avant la fin du premier trimestre de l'année prochaine, ont annoncé lundi les responsables de ce projet d'investissement. Ce projet, inscrit dans le cadre de l'investissement privé par un groupe turc et comprenant une opération d'aménagement du petit lac «Dhaya Morsli», est en phase d'achèvement des études techniques qui prévoient la réhabilitation et la valorisation de ce lac appelé localement «Sebkha», a-t-on souligné lors de sa présentation à la salle des conférences de la mosquée pôle Abdelhamid-Ibn Badis en présence des autorités locales. En plus de l'aménagement du lac, il est prévu la réalisation d'espaces de divertissement et de sports adaptés à cette zone humide, un centre de

shopping, un autre de jeux aquatiques, un parc d'attraction, un hôtel et des structures touristiques et de loisirs. Le site du projet s'étend sur une superficie globale de plus de 25 hectares autour du lac (50 ha). Le projet comprend aussi un circuit de santé de 5 kilomètres, des espaces

de reboisement et des structures d'accostage de pédalos. Ce projet d'investissement, qui fera l'objet, dans les semaines à venir, d'actions d'expérimentation de la plateforme, sera réalisé dans 24 mois pour un coût de 82 millions d'euros. Un hôtel 3 étoiles sera construit pour

une capacité de 110 lits, de même que des restaurants et un parking de plus de 1000 véhicules. Les entreprises chargées de la réalisation ont été retenues, selon les responsables du projet situé entre les deux voies d'évitement 3 et 4^e du Grand groupement urbain (GPU) d'Oran à

proximité de l'aéroport international Ahmed-Ben Bella. Le wali d'Oran a saisi cette occasion pour affirmer que les études portant sur la réalisation de trois abris de divertissement «Marina» sur le littoral de la wilaya d'Oran se font à un rythme satisfaisant.

■ Classification des composantes des déchets ménagers pour leur valorisation

Sur le plan de l'environnement, une classification des composantes des déchets ménagers pour leur valorisation dans le cadre du développement durable, a été effectuée dernièrement au niveau du Centre d'enfouissement technique (CET) de Hassi Bounif (Est d'Oran), a-t-on appris de la responsable de l'entreprise publique des centres d'enfouissement technique des déchets. Inscrite dans le cadre de la stratégie de recyclage des déchets ménagers en Algérie, cette opération est initiée par le ministère des Ressources en eau et de l'Environnement en collaboration avec l'agence de coopération internationale allemande «GIZ», a indiqué Chellal Dalila soulignant qu'une telle procédure permettra au CET de classer la composante des déchets à chaque saison. Les cités «Ennakhil» (ex-Les Palmiers), Colonel-Lotfi et «Ennour» d'Oran ont été retenues comme échantillon pour mener cette opération, a-t-elle ajouté. Les résultats de cette opération font ressortir que les matières organiques sont en tête des stocks de déchets des cités précitées avec 81,77 %, suivies du papier et du carton (16,12 %), du plastique (15,92 %) et autres matières comme le bois, les déchets ferreux et non ferreux, le verre, les tissus. Cette opération permet également une évaluation des produits collectés en vue de leur valorisation pour apporter une valeur ajoutée et atténuer la saturation des casiers du CET de Hassi Bounif, a-t-on encore souligné. Pour rappel, ce CET accueille quotidiennement 1400 tonnes de déchets ménagers. L'entreprise de gestion des CET a lancé une vaste campagne à travers les réseaux sociaux sur sa page «epic-cet-Oran», portant sur la sensibilisation des citoyens, des opérateurs économiques, des administrations et des associations sur l'importance du tri des déchets en vue de leur recyclage et leur valorisation.

Lehouari K.

Laghouat Attribution de plus de 1400 logements publics locatifs avant la fin de l'année

Quelque 1442 logements de type public locatif devront être attribués avant la fin de l'année en cours dans la commune de Laghouat, a-t-on appris hier, du chef de la daïra, Mohamed Ben Belkacem. En prévision de cette opération d'attribution, les commissions d'enquête sociales planchent actuellement sur l'étude des dossiers des postulants et ont jusqu'ici étudié plus de 7000 dossiers sur les 31500 demandes déposées, a-t-il précisé. Pour conférer plus de transparence à l'opération dans ses différentes étapes, il a été décidé d'accompagner les listes nominatives des photos d'identité des bénéficiaires, selon le même responsable. Dans le même contexte, le chef de la daïra a fait état de 3000 unités de logement de même type en cours de réalisation à travers la commune du chef-lieu de la wilaya de Laghouat et sont actuellement à près de 50% d'avancement de leurs travaux. La ville de Laghouat a connu ces dernières années une extension de son tissu urbain, notamment sur son flanc Ouest, donnant lieu à l'émergence de nouveaux pôles urbains dotés de toutes les commodités.

Illizi Attribution prochaine de plus de 560 unités de type LPL

Au moins 562 logements de type public locatif seront attribués dans les toutes prochaines semaines à travers la wilaya d'illizi, a-t-on appris hier, auprès des services de la wilaya. Les communes concernées sont celles d'illizi (135 unités), Djanet (131), In-Amenas (102), Bordj El-Haouès (87), Bordj Omar Idriss (70) et Debdeb (37), a-t-on indiqué. Une partie de ces logements fera l'objet d'une pré-affectation et le reste sous forme d'attribution directe, une fois finalisées les enquêtes sociales sur la liste des bénéficiaires par les services des daïras, a précisé la source. Dans le même contexte, une enveloppe de 380 millions DA a été dégagée pour les travaux d'aménagements de lotissements sociaux destinés à la résorption de l'habitat précaire, selon la même source. L'opération, initiée par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales au titre du fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, profitera à quelques 700 citoyens à travers les daïras de Djanet et Illizi. Les travaux d'aménagement, qui concerneront la mise en place de l'éclairage public, l'ouverture des voies d'accès et autres, seront confiés de gré à gré à des entreprises de réalisations pour accélérer leur concrétisation.

Adrar Craintes de retard de la récolte du maïs

Les agriculteurs de la wilaya d'Adrar, à l'approche de la campagne moisson-battage de la culture du maïs, appréhendent un retard dans la prise des mesures concernant l'écoulement de leurs récoltes, selon des avis recueillis auprès de différents acteurs de la filière Céréalière.

Les agriculteurs du périmètre de «Stah Azzi», dans la daïra de Zaouiet-Kounta (au Sud du chef-lieu de wilaya), ont affirmé que les mesures entreprises pour la moisson-battage du maïs, n'ont pas encore été entamées, en dépit du lancement de la campagne labours-semences au mois d'août dernier. En dépit de la signature d'une convention liant les producteurs à l'Office national des aliments de bétail de Bougtob (ONAB) à El Bayadh pour l'achat de leur récolte de maïs, comme cela a été le cas durant les précédentes saisons, ont-ils expliqué. Mohamed Benhamadi, un jeune exploitant agricole, évoque la problématique de l'écoulement de la production comme une «pre-occupation majeure» des agriculteurs, surtout le risque de rentrer en campagne céréalière comme seconde culture, donnant ainsi une autre opportunité pour renflouer leurs caisses. A l'appel de l'Etat, les agriculteurs adhèrent au programme de développement du maïs avec la promesse des services administratifs étatiques d'encadrer et d'encourager les producteurs à intensifier cette culture d'intérêt national et considérer comme production stratégique, néanmoins, ils sont «inquiets» des retards qui pourraient se repercuter négativement sur leur trésorerie, sachant le signe pondérable de la récolte, du délai du transfert de la production à l'ONAB et du paiement en final de leurs production, ce qui engendrerait systématiquement un grand risque du fait de peu de temps restant et de la limite du semis de Blé (culture hautement stratégique pour le pays), le paiement surtout à Sonelgaz des



Ph : L'Echo d'Algérie ©

redevances énergétiques, les céréalières étant en crédit fournisseur jusqu'à la récolte, et cette dernière coupera le courant au plus tard un mois après faute d'honorer leurs engagements contractuels, les agriculteurs insistent sur le coût de production élevé au vu de la mise en place d'une fiche technique rigoureuse établie par la station de l'institut des grandes cultures à Sbaâ, qui suit et encadre les différentes étapes de développement du maïs. Abderrahmane Bermati, un autre agriculteur, a appelé les services de l'agriculture à entreprendre des «démarches urgentes» pour sauver la récolte de maïs dans les régions du Touat-Gourara et du Tidikelt, surtout que la production a atteint un stade de maturation avancé et prête à la récolte.

Les agriculteurs déterminés à relever le défi

Le représentant de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Abdelkader Oumari, affirme, de son côté, qu'en dépit des difficultés rencontrées en matière d'écoulement de la production de maïs, la détermination des agriculteurs ne s'est pas estompée pour relever le défi et contribuer à faire de cette région du grand sahara une zone productrice de maïs et de développement d'autres cultures tel que le Maïs four-

ragé, la Soja, la Luzerne qui est produite au sahara depuis la nuit des temps et qui comme la relevé la station de recherche de l'INRA Algérie à Ouled Aïssa, la Luzerne d'Adrar et celle d'El Ménéa donne plus de 8 coupes par an.

Le nombre de producteurs de maïs irrigué sous pivot à Adrar est passé cette année de 36 agriculteurs à 43, en baisse par rapport à la saison écoulée et une superficie emblavée de 900 ha à 1400 ha en comparaison à l'année écoulée, un recul engendré par les problèmes rencontrés et qualifiés de bureaucratique, a-t-il fait savoir. Concernant le désengagement de certains organismes, la Direction des services agricoles de la wilaya d'Adrar a assuré de suivre de près cette production hautement stratégique qui, précise-t-on, concerne en premier lieu l'Office national des aliments de bétail de Bougtob (ONAB) (El Bayadh), la Chambre agricole d'Adrar et l'UNPA, en attendant les résultats des contacts entrepris entre les parties concernées et le ministère de tutelle. Lors d'une récente rencontre avec les agriculteurs, en marge du lancement de la campagne labours-semences, les préoccupations des producteurs de maïs ont été soulevées au wali d'Adrar, Mustapha Limani, qui les a rassurés quant à la prise en charge de leurs préoccupations.

Kadiro Frih

Ghardaïa Le diabète dépasse les 15%, les praticiens de la vallée du M'zab s'inquiètent

La prévalence du diabète chez les personnes assurées à la caisse nationale de la sécurité sociale (CNAS) de la wilaya de Ghardaïa oscille entre 15 et 20 % et revêt un aspect «très inquiétant», estiment les praticiens de cette institution. Sur un nombre de 85 478 assurés, 13 300 sont diabétiques, soit plus de 15,5 %, selon les statistiques remises à jour précisant que le nombre de diagnostiqués quotidiennement est en hausse. A titre d'illustration, sur 2 106 assurés auscultés durant les trois trimestres de l'année en cours par les médecins de la CNAS de Ghardaïa, 984 se sont avérés nouveaux diabétiques, signalent les praticiens chargés du contrôle médicale. La charge de morbidité liée au diabète et ses complications est importante et aggravée par la mauvaise observance du traitement de la part des patients diabétiques, ainsi que par le déficit en connaissances, en informations sur cette maladie par la population et même par des praticiens qui prescrivent des médicaments sans passer par le régime alimentaire et une hygiène de vie, conformément au protocole de l'OMS, a déclaré le chef de service du contrôle médical de la CNAS de Ghardaïa.

Le diabète est devenu une épidémie mondiale en progression effrénée et connaît également une ascension vertigineuse en Algérie précisément à Ghardaïa, conséquemment aux nouvelles habitudes alimentaires (abus de la consommation de sucrerie, de sodas et autres boissons énergisantes malsaines) et à la sédentarité, a souligné Dr Abed de la CNAS. Il appelle les praticiens de Ghardaïa de recommander à leurs patients une alimentation saine et équilibrée, une activité physique régulière et soutenue ainsi qu'une auto surveillance du diabète. De son côté, le Dr Mustapha Yahia, diabétologue et membre de l'Association des diabétiques de la wilaya de Ghardaïa, conseille la promotion d'une «vie saine» par des campagnes de sensibilisation sur les facteurs de risque de développement du diabète, sachant, dit-il, que l'exercice physique de manière soutenue et une alimentation équilibrée permettent de se prémunir à la fois contre le diabète, l'hypertension artérielle et l'obésité. S'exprimant au terme d'une opération de dépistage gratuit, anonyme et égalitaire de prévention des trois pathologies diabète, hypertension artérielle et obésité, organisée sur plusieurs sites de la

vallée du M'zab (Ghardaïa) par l'association des diabétiques de la wilaya, Dr Yahia a constaté la hausse des cas de surpoids, d'obésité, d'hypertension artérielle et de diabète. Sur un total de 189 sujets masculins auscultés dans le ksar de Bénisguen, 33% présentent un surpoids, 27% sont hypertendus, 14% sont obèses et 11% sont suspects de diabète. De même que sur un total de 186 sujets féminins, 42% souffrent d'obésité, 35% de surpoids, 17% d'hypertension artérielle et 14 % d'un diabète, a-t-il expliqué. Cette opération de dépistage et de consultation gratuite a permis de démontrer que la prévalence de ces pathologies est en hausse et touche toutes les catégories sociales de la région même la plus défavorisée, a souligné de son côté un membre de l'association précitée, Youcef Fartas. «On est convaincu que l'environnement et les comportements culinaires ont une influence majeure sur le développement de ces pathologies, notamment les maladies invisibles et contraignantes (diabète et hypertension artérielle)», a-t-il ajouté avant d'appeler à lutter contre la sédentarité, à surveiller son alimentation et à avoir une

activité physique. Plus le dépistage est précoce, plus un diabétique aura des chances de mener une vie quasi normale, malgré la maladie a-t-on souligné avant d'affirmer qu'un recensement exhaustif des sujets diabétiques dans la wilaya de Ghardaïa sera effectué en vue d'une meilleure prise en charge des patients et de déterminer avec précision la prévalence du diabète dans la wilaya. Ce recensement, a-t-on expliqué à l'association des diabétiques, constituera une base de données fiable qui permettra d'établir un programme de prévention contre des complications, en particulier les maladies cardiovasculaires, l'infarctus du myocarde, les accidents vasculaires cérébraux et les lésions des pieds diabétiques. Des journées de sensibilisation sur les risques induits par la consommation d'une alimentation malsaine et sur le diabète maladie chronique provoquée par un trouble du métabolisme des glucides et caractérisée par un taux anormalement élevé de sucre dans le sang et dans les urines, seront organisées prochainement en vue d'inciter la population prédisposée à consulter les médecins et également à la pratique d'une activité sportive.

Hadj M.

Désinstaller l'application Facebook de votre smartphone permettrait de gagner jusqu'à 20% d'autonomie



Selon une nouvelle étude, l'application Facebook surconsommerait de la batterie sur les smartphones Android.

Désinstaller l'application permettrait de gagner jusqu'à 20% d'autonomie. Facebook

est sans aucun doute l'une des applications les plus utilisées sur smartphone. Hélas, c'est aussi l'une des applications qui consomme le plus de batterie, que ce soit en arrière-plan ou en utilisation courante. De nombreuses mises à jour étaient supposées régler ce problème, toutefois une nouvelle étude démontre

qu'il est toujours présent. Selon TechWorldZone, désinstaller Facebook de son smartphone Android permettrait de profiter en moyenne de 20% d'autonomie en plus. Et ce n'est pas tout, cela permettrait aussi de lancer les autres applications 15% plus rapidement. Facebook n'a pas tardé à réagir par le biais d'un communiqué, admettant «des problèmes de performance provenant de notre application Android pour quelques personnes». Pour limiter cela (sans pour autant fermer votre compte Facebook), deux solutions s'offrent à vous. Il est d'abord possible d'utiliser l'application Facebook Lite, une version allégée conçue à la base pour les pays émergents qui consomme moins de données et de batterie. Vous pouvez également utiliser la version Web en attendant que Facebook se décide véritablement de résoudre ce problème.

La bataille de la 5G fait déjà rage dans les télécoms

La 5G permettra d'améliorer les débits et d'atteindre 100 Gbit/s en mobilité, soit 1000 fois plus que les réseaux actuels. Les spécifications de la nouvelle génération de technologies mobiles ne seront pas prêtes avant fin 2019. Certains choix doivent être arrêtés dès maintenant. C'est la technologie du futur dans les télécoms. Mais le futur, en cette fin d'année 2016, n'a jamais été aussi proche. Opérateurs, équipementiers, industriels... tous les professionnels du secteur sont déjà dans les starting-blocks pour la 5G. Pas un colloque télécoms qui ne parle du sujet. La 5G était encore à l'honneur la semaine dernière à l'occasion du Digiworld organisé par l'Idate à Montpellier. Car si le lancement commercial officiel ne se fera pas avant 2020, d'ici là, le calendrier s'annonce riche en tests et expérimentations techniques. Et certains choix doivent être arrêtés dès maintenant pour éviter tout retard. La 5G est d'abord une évolution technologique de la 4G



actuelle. Elle permettra ainsi d'améliorer les débits et d'atteindre 100 Gbit/s en mobilité, soit 1000 fois plus que les réseaux actuels. Elle devrait permettre aussi de connecter sur les réseaux un nombre exponentiel d'appareils et favoriser ainsi le développement de l'Internet des objets. Elle devrait enfin réduire toujours plus le temps de latence, ce délai nécessaire pour recevoir ou envoyer une information, et qui devrait tomber sous la milliseconde (contre 40 aujourd'hui). La bataille se joue sur les standards et les normes techniques qui définiront au niveau mondial la 5G.

«De très nombreux acteurs sont impliqués : les autorités de régulation, les opérateurs et fournisseurs de services, les équipementiers ou encore les éditeurs de logiciels. C'est un processus long et complexe», explique Frédéric Pujol, consultant à l'Idate. C'est à la fin de l'année 2019 que l'Union Internationale des Télécoms dira clairement ce qu'est la 5G. Parmi les sujets à régler rapidement figure celui du spectre hertzien. Des bandes de fréquences doivent être allouées pour écouler le trafic de datas. Les fréquences hautes (au-delà de 6 GHz) pourront, notamment être utilisées pour la 5G.

Mais les bandes peuvent varier d'une région à l'autre. Opérateurs et équipementiers n'ont pas attendu la définition des normes pour lancer de premières expérimentations et le faire savoir. ATT a effectué de premiers tests au printemps et devrait en faire d'autres dans les prochains mois. Verizon est aussi très actif dans ses labos. Les Coréens ne sont pas en reste. SK Telecom a réalisé ses premières démonstrations sur des fréquences 28 GHz. L'objectif reste de pouvoir offrir de la 5G grandeur nature lors des J.O. d'hiver qui auront lieu en février 2018 en Corée. Les industriels mettent aussi la main à la pâte. Le numéro un des puces pour mobiles, Qualcomm, a dévoilé la semaine dernière son premier modem 5G, qui devrait être commercialisé dès l'année prochaine. En Europe, les travaux avancent aussi, notamment du côté des équipementiers Ericsson et Nokia. Mais les industriels s'agacent un peu de l'activisme de leurs concurrents américains et asiatiques.

Samsung Galaxy S7, un coloris semblable au Jet Black d'Apple



En absence de Galaxy Note 7, Samsung capitalise sur le Galaxy S7. Le coréen pourrait dévoiler une version similaire au Jet Black de l'iPhone 7 d'Apple. Samsung essaye tant bien que mal de faire oublier la désastreuse aventure du Galaxy Note 7. Le géant coréen capitalise sur le succès du Galaxy S7, toutefois en attendant un nouveau modèle pour l'année 2017, il multiplie les coloris. Après le Coral Blue lancé le 11 Novembre, une nouvelle version similaire au Jet black d'Apple pourrait apparaître. Une information qui provient du site The Investor, mais qui n'a pas été confirmée par des sources officielles. Ce modèle serait encore plus «glossy», brillant que la version classique qui est pourtant en verre. Il serait lancé début décembre. Les spécifications techniques ne devraient pas changer. Bien que son image ait été dégradée, les ventes se portent assez bien. En Corée du Sud, il écoule 15 000 unités par jour contre 10 000 pour l'iPhone 7 d'Apple, reste à savoir si cela tiendra sur la durée.

De nouvelles fonctionnalités sur Instagram, une ressemblance avec Snapchat



L'application Instagram permettra bientôt de partager des photos et vidéos éphémères via sa messagerie et des vidéos live éphémères via les Stories, de nouvelles fonctionnalités encore une fois inspirées par son rival Snapchat. Au mois d'août dernier, Instagram, filiale de Facebook, plongeait dans l'éphémère en lançant ses Stories, des diaporamas de photos et vidéos disparaissant au bout de 24 heures. Difficile, ici, de ne pas voir la similitude avec Snapchat, pionnier de l'éphémère. Cette fois, Instagram va encore plus loin dans l'imitation en reproduisant la fonctionnalité historique de son rival. Ainsi, la messagerie privée Instagram Direct, utilisée par environ 300 millions de personnes, permettra bientôt de partager des photos et vidéos éphémères, exactement ce que proposait Snapchat à sa sortie, en somme. Notez que l'expéditeur sera informé si le destinataire transfère ou enregistre une capture d'écran, précise la société sur son blog. En plus de cela, Instagram a également dévoilé une seconde fonctionnalité le lundi 21 Novembre. Celle-ci ressemble pour sa part à un savant mélange entre Snapchat et Péricope, l'application de vidéos en direct de Twitter. En effet, bientôt, les Stories d'Instagram permettront elles aussi de diffuser des vidéos live, mais à la différence de Péricope, les images disparaîtront immédiatement lorsque l'utilisateur coupera le flux. Ces deux nouveautés seront déployées progressivement dans le monde entier au cours des prochaines semaines.

Lomé abritera le 30 Novembre un forum national sur la gouvernance de l'internet



Un forum national sur la gouvernance de l'Internet se tiendra le 30 Novembre à Lomé sous le thème «L'internet au service d'une croissance inclusive et durable au Togo», annonce les organisateurs. La rencontre sera l'occasion pour «débatte des questions de politique publique en rapport avec les principaux éléments de la gouvernance de l'internet afin de contribuer à la viabilité, à la robustesse, à la sécurité, à la stabilité et au développement de l'internet dans les pays développés et en développement», selon le site internet du gouvernement togolais. Le forum a pour objectif de «favoriser le dialogue ouvert et l'échange d'idées, créer un environnement propice au partage des bonnes pratiques et des expériences, d'écouter, de dialoguer et d'apprendre, d'identifier des thèmes phares qui pourront, à l'avenir, bénéficier de l'approche multipartite». Plusieurs thématiques clés seront abordées dont l'entrepreneuriat des technologies de l'information et de la communication, les enjeux de la production numérique au Togo, les nouveaux modèles de financement en ligne et les opportunités de formation pour les jeunes, une identité numérique du Togo ou encore la liberté d'expression sur le web.

La cannelle, ce condiment aux nombreuses vertus

Connue depuis l'Antiquité, la cannelle est une substance végétale aromatique provenant de l'écorce interne du cannellier. Sa forme d'origine ressemble à de petits tubes, mais on la consomme souvent moulue.



Très appréciée pour sa saveur parfumée, elle est également riche en antioxydants potentiellement bénéfiques pour la santé. Son pouvoir antioxydant la situe parmi les aliments les plus puissants à ce chapitre. Elle étonne par sa richesse en fibres alimentaires. Chose surprenante, les fibres constituent plus de la moitié du poids de la cannelle moulue : une portion aussi petite que 2 g de cannelle (1 cuillère à thé) renferme en effet 1,3 g de

fibres. A noter qu'il est recommandé de consommer 25 g de fibres par jour pour les femmes de 19 ans à 50 ans, et 38 g par jour pour les hommes du même groupe d'âge²⁴. Selon une vaste banque de données américaine, la cannelle est l'aliment qui contient le

plus de proanthocyanidines par 100 g, après la fève de cacao. En effet, la cannelle en contient plus de 8 100 mg, soit presque. Les proanthocyanidines ont démontré certaines propriétés antioxydantes chez l'humain, en protégeant par exemple les globules et les lipides sanguins

contre le stress oxydatif. La cannelle est également très riche en ce composé phénolique volatil, au pouvoir antioxydant, avec une quantité pouvant dépasser 17 000 mg par 100 g de matière sèche. Plusieurs études in vitro et chez l'animal indiquent que la cannelle renferme des composés aux propriétés apparentées à l'insuline potentiellement bénéfiques pour lutter contre le diabète. Chez des personnes diabétiques de type 2, la consommation quotidienne de 1 g à 6 g de cannelle moulue pendant 40 jours¹⁸ ou d'environ 300 mg d'un extrait de cannelle (correspondant à environ 3 g de cannelle en poudre par jour), pendant quatre mois¹⁹ a entraîné une diminution significative du glucose sanguin et de certains lipides sanguins (cholestérol total, triglycérides, cholestérol LDL). Bonne source Manganèse, et de Fer.

Des chercheurs réussissent à créer un mini-intestin humain



Des chercheurs ont réussi à créer un mini-intestin humain fonctionnel à partir de cellules souches embryonnaires, ont-ils annoncé dans une revue spécialisée parue hier. Cette avancée permettra d'étudier des maladies digestives, de tester des nouvelles thérapeutiques et d'envisager, à terme, une médecine régénérative avec des greffes intestinales personnalisées, d'après l'équipe de recherche composée de chercheurs américains du Cincinnati Children's Hospital Medical Center et français de l'Inserm (recherche publique), avec une équipe spécialisée à Nantes (France). Ce mini-organe possède son propre système nerveux, contrairement à la première génération de tissus intestinaux obtenus en laboratoire. Cette innervation est indispensable à l'absorption des nutriments et à l'évacuation des déchets au travers des voies digestives, soulignent les chercheurs. L'intestin représente une surface équivalente à deux terrains de tennis. Son système nerveux contrôle de nombreuses fonctions incluant le mélange et la propulsion du bol alimentaire au long du tube digestif, la sécrétion d'hormones. De nombreuses pathologies résultent des perturbations du système intestinal. Son mauvais fonctionnement gêne la contraction des muscles intestinaux, d'où des douleurs abdominales, des diarrhées, des constipations et dans les cas graves, des obstructions fonctionnelles (occlusions intestinales) relevant d'une intervention chirurgicale. Pour créer cet organe en 3D, les chercheurs d'une part, ont conduit des cellules souches pluripotentes humaines à évoluer en tissu intestinal, selon un processus déjà utilisé auparavant. En parallèle, ils ont créé des cellules nerveuses à un stade embryonnaire particulier pour obtenir des cellules précurseur du système nerveux intestinal et les ont incorporées dans le tissu intestinal. Ils ont obtenu un tissu humain ressemblant à l'intestin fœtal en développement. Ces «mini-intestins» ou «organoïdes» ont été greffés sur des souris afin d'en observer le développement et le fonctionnement.

Si vous voulez mieux dormir, le secret est dans votre assiette

Bien qu'il existe de nombreux facteurs influents sur le sommeil, il est certain que l'alimentation peut nuire ou favoriser le sommeil. On sait, notamment que la sérotonine régule l'endormissement et que sa fabrication dépend de la concentration sanguine de tryptophane, un acide aminé que l'on retrouve dans de nombreux aliments. De plus, un repas riche en glucides à index glycémique élevé, faible en protéines et en gras engendre une concentration élevée de tryptophane. Parmi les aliments qui favorisent le sommeil et entretiennent sa qualité on trouve :

La banane

La richesse de la banane en tryptophane et en magnésium en fait un fruit presque sédatif. De plus, la banane est une bonne source de vitamine B6 qui, couplée avec le magnésium, permet de réduire le stress, souvent en cause dans les insomnies.

Les graines de courge

Les graines de courge affichent une concentration élevée en tryptophanes par rapport aux autres acides aminés. Un remède de grand-mère utilisé pour favoriser l'endormissement consiste à broyer des graines de courge et à les ajouter dans une casserole d'eau chaude. A consommer avec du miel avant d'aller dormir.

Les légumineuses

Lentilles, pois chiches, fèves, haricots... Les légumineuses sont riches en tryptophane. De plus, par leur richesse en glucides complexes et en fibres alimentaires, elles apportent plus rapidement une sensation de satiété. C'est important, car parfois, à vouloir manger trop léger le soir, on va se coucher en ayant faim.

Les noix de cajou

Riche en tryptophane, la noix de cajou est aussi l'un des meilleurs fruits oléagineux qu'on puisse trouver, car les gras qu'elle contient sont bénéfiques pour la santé. Elles sont aussi riches en magnésium, un des alliés du sommeil.



Les pommes de terre, le riz et les pâtes

Le tryptophane ne s'active efficacement qu'en compagnie de glucides. Le soir, optez donc pour des féculents comme les pâtes complètes, le riz complet ou les pommes de terre. Riches en sucres lents, ces aliments procurent au corps assez d'énergie pour tenir toute la nuit. Mais attention de ne pas les accompagner de sauces et d'aliments gras, qui vont nuire à la digestion et donc, au sommeil.

La datte

Fraîches ou séchées, les dattes constituent une bonne source de fibres alimentaires et un concentré d'antioxydants. Riches en tryptophane, vous pouvez en consommer une poignée 1 ou 2 heures avant d'aller vous coucher.

Les aliments sources d'oméga-3

Bien que les aliments très riches en protéines ne soient pas recommandés pour le soir, car ils prolongent la digestion et donc augmentent la température corporelle interne, on peut quand même recommander les poissons gras, riches en oméga-3. Il existerait en effet un lien positif entre le taux de sérotonine et le taux d'acides gras oméga-3.

Certains médicaments pour l'estomac seraient néfastes pour vos reins



Protéger son estomac pourrait bien abîmer les reins. Des chercheurs mettent en garde contre l'utilisation fréquente de médicaments anti-reflux gastriques qui serait associée à une augmentation du risque de calculs rénaux. Ils sont couramment utilisés pour traiter les brûlures d'estomac, le reflux acide et les ulcères, mais leur

utilisation n'est pas sans risque pour autant. Les médicaments anti-reflux gastrique de la famille des inhibiteurs de la pompe à protons (IPP) et des inhibiteurs de l'histamine-2 seraient en effet, susceptibles de provoquer des effets néfastes sur les reins et notamment d'augmenter le risque de développer des calculs rénaux, estiment des

chercheurs de l'Université catholique de Rome. L'utilisation des IPP a été associée à un risque plus élevé de 12% de développer des calculs rénaux et de 13%, en ce qui concerne les anti-H2. Les chercheurs ont constaté que si ces médicaments réduisent la production d'acide gastrique, ils agissent également en diminuant

l'excrétion urinaire du calcium, principal composant des calculs rénaux. Une autre étude établit quant à elle des risques pour la santé encore plus élevés pour les personnes qui souffrent déjà d'une insuffisance rénale aigüe. Ce risque est, notamment évoqué dans la notice du médicament Maalox,

couramment utilisé contre les brûlures d'estomac. Il y est en effet précisé qu'une maladie grave du rein constitue la contre-indication principale et que les patients dialysés doivent consulter leur médecin. Un conseil à suivre impérativement en cas de doute, car certains de ces médicaments sont disponibles sans ordonnance.

Festival international
Dimajazz

Du soul et de la magie avec Martha High

L'Américaine Martha High a bercé lundi, lors de la troisième soirée du Festival international de jazz, Dimajazz, l'assistance au rythme des musiques soul, jazz et blues, dans un show exceptionnel emprunt de la magie. L'ancienne choriste du «Godfather of Soul» James Brown, Martha High, à la voix puissante et la présence imposante, a lancé «Love light» de son dernier album «Singing for the good times», donnant un avant-goût à une prestation de haute volée. Celle qu'on surnomme la voix du diamant, d'une soul qu'on ne se laissera jamais écouter, a enchaîné avec «Always worth the pain», «I'm a woman», «can't hold on», dans un show des plus captivants. Elle a ensuite interprété ses «combats» et ses peines avec «Lean on me» devant une assistance composée de plusieurs générations, littéralement conquise. La première partie de la soirée était confiée à Djamel Sabri (Djo) et à son groupe les Berbères qui, dès leur entrée sur scène, ont annoncé la couleur d'une soirée qui allait être survoltée. Djo, débordant d'énergie, a chanté «El machina», «Amghar» et «Yemma el Kahina» et a rapidement conquis le public, avec les rythmes de sa musique et ses gestuelles. La communion avec le public était à son comble, lorsque Djo entonne le tube «Bachtoula», au grand bonheur d'une assistance euphorisée par des refrains rageurs et des rythmiques cinglantes. Après le spectacle, Djamel Sabri a fait part de son «immense fierté» de partager l'affiche du Dimajazz avec des musiciens de renommée mondiale. Il a également rendu hommage aux organisateurs du festival qui, selon lui, œuvrent sans cesse à promouvoir la créativité et la diversité musicale. Ouverte samedi dernier, la 14^e édition du Festival international Dimajazz a offert jusque-là des affiches particulièrement colorées, une diversité qui, au fil des éditions, est devenue la marque de fabrique de cet évènement.

Musique Amar Ezzahî devra être transféré à l'étranger pour des soins

Le maître de la chanson chaâbi Amar Ezzahî, 75 ans, devra être transféré à l'étranger pour des soins particuliers, a annoncé dans la soirée de lundi, le ministre de la Culture Azzedine Mihoubi sur sa page Facebook.

Azzedine Mihoubi a indiqué, que l'état de santé d'Amar Ezzahî «nécessitait des soins dans un établissement spécialisé à l'étranger», sans plus de détails sur la date ni sur le pays où doit être transféré le chanteur. Le ministre de la Culture a

précisé, que toutes les dispositions pour une «prise en charge totale de l'artiste» par le ministère Travail et de la Sécurité sociale et celui de la Culture sur «instruction du président de la République, Abdelaziz Bouteflika». Amar Ezzahî avait été hospitalisé en septembre dernier à Alger, pour un malaise avant de quitter l'hôpital après une amélioration de son état de santé.

Considéré comme un des maîtres de la chanson populaire algéroise, Amar Ezzahî, Amar Aït Zaï de son vrai nom, a débuté sa carrière à la fin des années 1960 en s'inspirant du style d'un autre grand interprète, Boudjemaâ El Ankis (1927-2015). Réputé pour sa discrétion, l'artiste, anime depuis près de



cinquante ans des fêtes familiales. Sa dernière apparition sur scène remonte à

1987 à Alger, lors d'un concert à la Salle Ibn-Khaldoun.

Ali B.

5^e édition des Journées du film algérien à Amman Le cinéma algérien se décline devant le public jordanien

La cinquième édition des Journées du film algérien à Amman en Jordanie devra décliner les différentes facettes du cinéma algérien au public jordanien. Organisée avec le concours de la Royal Film Commission de la Jordanie (RFC), la manifestation a été inaugurée, au théâtre Rainbow de Amman et «Maintenant, ils peuvent venir», de Salem Brahimi, qu'adaptation du roman éponyme d'Arezki Mellal qui revient sur le combat du peuple algérien contre le diktat de la violence et de la peur, durant la décennie noire des années 1990. Se pliant devant la volonté de sa mère Noureddine, incarné par Amazigh Kateb, épouse la belle Yasmina avec laquelle il apprendra l'amour, l'esprit de famille et la résistance malgré l'horreur qui les entourait. Mais comme rien n'échappait à la violence des extrémistes qui s'en prirent à lui. Cerné par les terroristes, il serra sa fille contre fille aussi fort qu'elle en mourut.

Lauréat du Tanit d'argent du meilleur long métrage des dernières journées cinématographiques de Carthage, le film a également participé aux festivals de Dubaï, de Chypre où il a obtenu le prix du Jury, au festival international du film Kosmorama de Trondheim (Norvège) qui lui a attribué sa plus haute distinction le prix du nouveau réalisateur. Au 2^e festival du film méditerranéen d'Annaba (2016), «Maintenant ils peuvent venir» s'est fait lauréat de l'Annab d'or. La projection du film a été suivie par un

débat avec le public jordanien, d'Algériens résidant au royaume hachémite et d'Européens qui ont accordé un vif intérêt aux événements qui selon, nombre d'entre eux, raconte une réalité vécue par plusieurs sociétés arabomusulmanes.

Pour la deuxième journée de la manifestation, ce sera au tour du court métrage «Point de fuite», réalisé par Mehdi Labidi. Il sera suivi du film documentaire H'na Barra (Nous, dehors), de Bahia Bencheikh Lefgoune. Le film «La preuve» d'Amor Hakkar clôturera le bal aujourd'hui. Des membres de la communauté algérienne qui étaient nombreux à cette séance inaugurale ont appelé les parties concernées à inscrire davantage des films pour de telles manifestations et refléter la richesse de la production cinématographique nationale.

Le directeur de l'agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), Nazih Benramdane a confié que ces journées dédiées au film algérien en Jordanie s'inscrivaient dans le cadre d'un accord avec la Royal Film Commission de la Jordanie et obéissaient à une ambition des deux parties de promouvoir leur coopération. La séance inaugurale des 5^e journées du film algérien à Amman s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Algérie à Amman Mohamed Bourouba, de la princesse Rym Ali, membre du conseil d'administration de la RFC et de nombreuses personnalités du monde du cinéma et de la culture.

Hommage Un prix national Rachid Mimouni en 2017 pour les jeunes auteurs

Un prix national du jeune auteur portant le nom du défunt romancier Rachid Mimouni sera créé en 2017, à l'occasion de la relance du colloque international dédié à cet écrivain, après une éclipse de plusieurs années, a annoncé à Boumerdès, l'universitaire Abdelhamid Bourayou. «Ce prix sera remis par un comité scientifique qui sera installé ultérieurement», a ajouté A. Bourayou dans un point de presse, animé en perspective d'une journée d'études, jeudi prochain à la maison de la culture de la ville de Boumerdès, sur l'œuvre de Rachid Mimouni. Le prix, a souligné cet universitaire, qui est également membre du comité d'organisation du colloque, sera remis à la clôture de cette rencontre internationale qui sera dédiée à l'auteur du «Fleuve détourné», le 20 Novembre 2017, coïncidant avec sa date de l'anniversaire du (20 Novembre 1945). Rachid Mimouni est décédé le 12 février 1995. Bourayou a fait part de la création d'un comité scientifique permanent chargé de la préparation du colloque, en coordination avec la Direction de la culture et l'Université de Boumerdès, dans l'objectif d'en faire une manifestation culturelle annuelle. D'autre part, le directeur de la culture de la wilaya, Djamel Foughali, a signalé dernièrement le lancement, d'une action pour la collecte des articles et essais publiés par le défunt romancier Mimouni en vue de leur réédition «pour perpétuer son œuvre auprès des jeunes générations». Foughali a souligné, à ce propos, que des efforts étaient en cours et en vue de «trouver une formule juridique» qui satisfiera la famille de Mimouni et les maisons d'édition détentrices des droits d'auteurs, en vue de la réédition d'un nombre de ses œuvres. Selon son programme, cette journée d'études prévoit, outre une exposition et des projections mettant en exergue la vie et l'œuvre de Rachid Mimouni, l'organisation d'un hommage à Abdelhamid Bourayou, en plus de l'animation de nombreuses communications sur les ouvrages de Mimouni. Des hommes et femmes de lettres connus sur la scène littéraire algérienne, dont Abdelhamid Bourayou, Naouel Karim, Hmida Layachi, feront, à l'occasion, lecture de certains romans de Mimouni, à l'instar de «La ceinture de l'ogresse», «Chroniques de Tanger», «La malédiction» et «L'honneur de la tribu».

7^e Festival national de la création féminine La récupération et la transformation au service de la création à l'honneur

La 7^e édition du Festival national de la création féminine prévue du 24 au 29 Novembre au Palais de la culture Moufdi-Zakaria à Alger est placée sous le thème «RECUP'ART ou la récupération dans l'art». L'édition de cette année met en avant le talent créatif des femmes algériennes en montrant comment elles récupèrent et transforment des matières premières telles que les déchets de palmier, certaines épices et la laine et comment elles recyclent certains matériaux comme le plastique, les vieux journaux, les cartons et le papier pour les revaloriser en leur donnant une nouvelle vie. Lors de la présentation du programme de cette 7^e édition, la commissaire du festival, Hamida M'hamsadji Agsous, a précisé que le thème

choisi avait pour but de montrer au public des traditions ancrées dans la société et perpétuées par les femmes algériennes qui, soucieuses de ne rien gaspiller, ont toujours fait preuve d'ingéniosité dans l'art de la transformation des différents produits disponibles dans les cuisines pour en faire des mets innovants. Pour la commissaire du festival, la transformation et la récupération est un thème d'actualité dans le monde entier. Outre les expositions qui feront découvrir le talent d'une trentaine de femmes venues de plusieurs wilayas du pays, des ateliers de démonstration, des conférences et des tables rondes sont au programme de cette édition. Reikia Benkarima, maître artisan vannière de Ouargla, animera une conférence sur le

thème «le palmier, patrimoine ancestral et enjeu de développement». Salima Badjaja Mazri, architecte et styliste, animera une conférence sur «les matériaux de récupération dans l'architecture», alors que la plasticienne Meriem Aït El Harra se penchera sur «l'art récupération ou la récupération dans l'art». Les participantes animeront, par ailleurs, une table ronde sur «la récupération et le recyclage des papiers et des cartons». Cette 7^e édition sera clôturée par un spectacle musical qui sera donné par la troupe «Lemma Becharia» dirigée par Souad Asla. Un premier jury sélectionnera les trois meilleures exposantes et un second jury les meilleurs articles de la presse consacrés à la manifestation.

Sahara Occidental

Des eurodéputés exhortent l'UE à ne pas s'impliquer dans les projets d'énergie renouvelable du Maroc au Sahara occidental

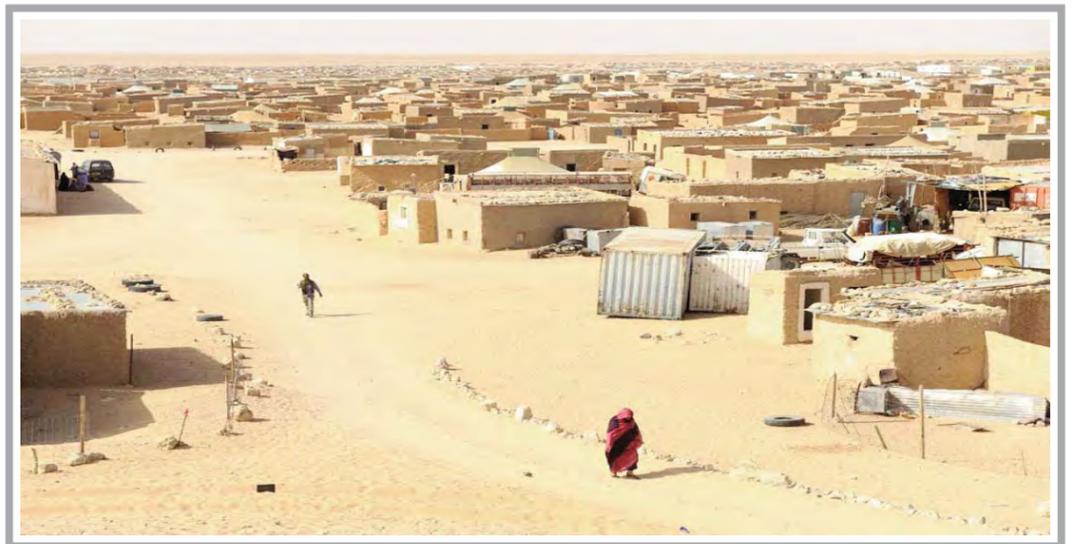
Une cinquantaine de députés européens, opposés à l'importation des énergies renouvelables en provenance du Sahara occidental et à l'implication de l'Union européenne (UE) dans la réalisation des projets marocains sur ce territoire occupé, ont exhorté la Commission européenne et le Secrétaire général de l'ONU à faire respecter le principe de la souveraineté permanente des peuples sur leurs ressources naturelles quand elles sont sous occupation étrangère.

Dans une lettre, datée du 18 Novembre, 52 eurodéputés, représentant presque tous les groupes politiques siégeant au Parlement européen, ont exigé que les Etats membres de l'UE fournissent des informations aux entreprises qui souhaitent investir dans les activités du gouvernement marocain au Sahara occidental en leur expliquant que ces activités sont contraires au droit international. Ils ont exigé également à l'UE de garantir que les importations énergétiques en provenance du Maroc ne comprennent pas l'énergie produite au Sahara occidental et que ses institutions respectent l'engagement à l'UE de ne pas allouer de fonds pour des centrales d'énergie renouvelable dans le Sahara occidental. Dans cette lettre adressée au vice-président de la Commission européenne, Frans Timmermans, au commissaire européen en charge du Climat et de l'Energie, Miguel Arias Canete et au Secrétaire-général de l'ONU Ban Ki-moon, les parlementaires européens ont exhorté ce dernier à s'assurer du respect des résolutions des Nations unies, concernant l'exploitation des ressources naturelles dans un territoire non autonome. Conformément à un programme national de développement des énergies renouvelables, le Maroc a installé des centrales solaires et des parcs éoliens au Sahara occidental, un territoire contesté, inscrit sur la liste des territoires non autonomes de l'ONU depuis 1963, ont fait remarquer les eurodéputés dans leur lettre. Ces derniers craignent que l'énergie produite sur ce territoire soit utilisée pour tirer profit de ressources déjà illégalement exploitées par le Maroc dans le Sahara occidental, intensifiant ainsi le pillage actuel. «Actuellement, 22 éoliennes fabriquées par la société allemande Siemens fournissent 95% de l'énergie nécessaire à la société nationale marocaine (OCP) (détenue par le roi du Maroc), pour l'exploitation controversée du phosphate sur le territoire du Sahara occidental occupé par le Maroc», ont-ils regretté. Selon ces parlementaires, le royaume du Maroc a élaboré un «plan ambitieux» de développement de l'énergie produite à partir de l'éolien et prévoit l'installation de parcs éoliens au Sahara occidental. «En 2010, le gouvernement

marocain a décidé de doubler la production nationale d'énergie éolienne en ajoutant 1000 MW (mégawatts) supplémentaires d'ici à 2020. 40% de cette capacité additionnelle, soit 400 MW, sera installée au Sahara occidental», ont-ils précisé. Dans un rapport publié au début du mois, l'organisation Western Sahara resource watch (WSRW) détaille comment le Maroc projette de construire des centrales de l'énergie renouvelable au Sahara occidental pour plus de 1000 MW. L'ONG précise, dans ce rapport, qu'à ce jour, la production d'énergie solaire et éolienne au Sahara occidental, qui est polémique, constitue au plus de 7% de la production énergétique totale du Maroc à partir de ces sources. Mais, «d'ici 2020, la part pourrait être augmentée à 26,4%», a-t-elle prévenu. Autrement dit, en 2020, plus d'un quart de toute la production d'énergie verte du Maroc serait située dans le territoire, qu'il maintient sous occupation, a-t-elle ajouté. Si les projets sont écologiques, WSRW s'inquiète de voir ces projets conforter l'occupation marocaine et nuire sévèrement à la population sahraouie. «En exportant l'énergie vers l'UE et le Maroc, la puissance occupante tente de légitimer sa revendication indéfendable du territoire», a-t-elle ajouté.

Ouverture de la 5^e conférence de l'Organisation des scouts et de l'enfance sahraouie

La cinquième conférence de l'Organisation des scouts et de l'enfance sahraouie a débuté dimanche soir, au camp des réfugiés sahraouis à El Ayoun, en présence des représentants des bureaux locaux des scouts solidaires avec la cause sahraouie. Dans une allocution à l'ouverture des travaux de deux jours, le commandant général des scouts sahraouis, Mohamed Saïd, a mis en exergue le «contexte dans lequel se tient cette rencontre marqué par l'intérêt porté par la communauté internationale à la cause sahraouie face à l'obstination du Maroc qui fait fi de la légalité internationale et des décisions du Conseil de sécurité international». Le responsable sahraoui a salué les positions de soutien des organisations internationales en faveur des scouts sahraouis, citant à titre d'exemple les Scouts musulmans algériens (SMA) et l'Association



Ph : Slimane Lotfi ©

basque des amis avec le peuple sahraoui». Pour sa part, le commandant général des SMA, Mohamed Boualleg, est un invité d'honneur de cette 5^e édition, a réitéré la solidarité inconditionnelle de son organisation et de la société civile algérienne avec la cause sahraouie, estimant que l'Organisation des scouts et de l'enfance sahraouie est une «école qui a contribué à la formation des hauts cadres». Le premier jour de la conférence a vu la remise des médailles aux commandements des scouts présents à la rencontre par l'Union nationale des jeunes sahraouis. Un film documentaire sur les étapes du développement du mouvement des scouts sahraoui sous la bannière de l'Union des jeunes de Sagia El Hamra et oued Ed Dahab a été projeté à cette occasion. Selon les organisateurs de la rencontre, il sera question également du renouvellement des structures de l'Organisation des scouts et de l'enfance sahraouie à l'issue de l'examen et de l'adoption des rapports inhérents, la répartition des ateliers de travail, la présentation des statuts et du programme d'action, ainsi que la déclaration finale.

Le président de la République félicite son homologue angolais à l'occasion du 41^e anniversaire de l'indépendance de son pays

Le président de la République et le secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali a adressé dimanche, un message de félicitations à son homologue angolais Jose Eduardo Dos

Santos, à l'occasion du 41^e anniversaire de l'indépendance de son pays. «Il m'est agréable, au moment le peuple frère d'Angola s'apprête à célébrer le 41^e anniversaire du recouvrement de son indépendance, de présenter à votre excellence, au nom du peuple et du gouvernement de la République arabe sahraouie démocratique et en mon nom personnel, mes meilleurs vœux et mes félicitations les plus sincères, priant Dieu le tout puissant de vous accorder la santé, de progrès et de prospérité au frère angolais», a écrit le président de la République.

«Aussi, je saisi cette heureuse occasion pour vous exprimer toute l'importance que j'accorde aux liens d'amitié et de coopération existant entre nos deux peuples frères, Sahraoui et angolais, en souhaitant qu'ils s'intensifient et se renforcent davantage à l'avenir», a-t-il ajouté

Le comité d'inspection gouvernemental visite le ministère de l'Information pour consulter l'avancement des programmes. Le comité d'inspection gouvernemental conduit par le Premier ministre, Abdelkader Taleb Omar, a effectué dimanche, une visite au ministère de l'Information pour consulter l'avancement des programmes. Le Comité a visité le siège des différents départements, la radio nationale, l'agence de la presse, la télévision nationale, l'archive médiatique, le journal Sahara libre. Le ministre de l'Information Hamada Salma a souligné, que la visite s'inscrit dans le cadre du

programme du gouvernement visant à promouvoir et renforcer toutes les institutions de la RASD, notamment le secteur de l'information. Cette visite a permis aux membres du comité de voir de près tous les aspects de la gestion, les installations et les capacités du ministère de l'Information, a-t-il ajouté. Salma a également souligné, que le gouvernement sahraoui déploie des efforts pour développer le discours médiatique sahraoui, afin de transmettre la voix du peuple sahraoui en lutte depuis plus de 40 ans pour son droit à l'autodétermination et à l'indépendance.

Message de condoléance du président de la République à son homologue d'Angola

Le président de la République et le secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali a adressé dimanche, un message de condoléances à son homologue angolais Jose Eduardo Dos Santos, à la suite du décès du regretté Avelino Eduardo Dos Santos, survenu le 15 Novembre 2016. «Nous avons appris avec une très grande affliction et tristesse la nouvelle du décès du regretté Avelino Eduardo Dos Santos, survenu le 15 Novembre 2016», a écrit le président de la République, dans sa lettre à son homologue d'Angola. «En cette douloureuse circonstance, je tiens, au nom du peuple sahraoui, du gouvernement de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), ainsi qu'à mon nom personnel, pour présenter à votre excellence, mais aussi à la famille du défunt et à ses innombrables amis à travers le monde ; mes sincères condoléances et ma vive compassion», a-t-il ajouté.

Egypte

La réclusion à perpétuité de Morsi invalidée

La Cour de cassation égyptienne a invalidé hier une peine de réclusion à perpétuité rendue à l'encontre du président déchu Mohamed Morsi et a ordonné qu'il soit rejugé pour une affaire d'accusations d'espionnage pour le compte du groupe islamiste palestinien Hamas. La semaine dernière, la Cour a déjà invalidé la peine de mort rendue contre Mohamed Morsi dans une autre affaire. Issu de la mouvance des Frères musulmans, Mohamed Morsi, démocratiquement élu après la «révolution du Nil» de 2011, a été renversé à la mi-2013, à la suite de grandes manifestations, et a été arrêté par l'armée. L'arrêt rendu mardi par la Cour de cassation invalide la totalité des condamnations prononcées dans l'affaire d'espionnage, dont les peines de réclusion à perpétuité à l'encontre de Mohamed Badie, guide suprême des Frères musulmans, et de 15 autres personnes. Deux hauts responsables des Frères musulmans, Kheirat al Chater, et Mohamed al Beltagui, ainsi qu'Ahmed Abdelatti, naguère conseiller de Morsi, avaient été à l'origine condamnés à mort dans cette affaire; ils voient eux-aussi leurs condamnations annulées.

Russie

Moscou accuse l'Ukraine d'avoir enlevé deux de ses soldats en Crimée

Le ministère russe de la Défense a accusé les services secrets ukrainiens d'avoir enlevé deux de ses soldats en Crimée, péninsule annexée par la Russie. «Le 20 Novembre, des membres du SBU ont arrêté illégalement en Crimée et emmené en Ukraine les soldats russes Maxime Odintsov et Alexandre Baranov», a affirmé le ministère, cité par l'agence publique russe «Ria-Novosti». «Nous considérons ces actes des services spéciaux ukrainiens à l'encontre de citoyens russes comme une nouvelle provocation grossière et exigeons leur retour immédiat en Russie», poursuit le ministère, affirmant redouter que ces soldats ne fassent désormais l'objet d'une enquête criminelle pour de «faux crimes contre l'Ukraine». Les deux soldats «ont été arrêtés après avoir traversé la frontière» entre la Crimée et l'Ukraine, a dit le SBU dans un communiqué.

Cameroun

Cinq gendarmes et un civil tués dans une attaque attribuée à Boko Haram

Cinq gendarmes, dont un officier, et un civil ont été tués dans la nuit de lundi à mardi dans une attaque attribuée au groupe terroriste nigérian Boko Haram à Darack, une île du lac Tchad (Cameroun) à la frontière avec le Nigeria, a-t-on indiqué hier de sources sécuritaires. L'attaque a été menée par des éléments présumés du groupe extrémiste nigérian Boko Haram, «lourdement armés» lundi dans la nuit, a indiqué un responsable sécuritaire, cité par l'agence Chine nouvelle. «Le commandant [de la brigade de gendarmerie] a été tué avec quatre de ses éléments surpris par cette attaque», a-t-il précisé. Une autre source a fait état de la mort d'un civil. «C'est un membre de comités de vigilance. Il a été tué par les assaillants après l'attaque du poste de gendarmerie», a-t-il dit.

Colombie

Une disparition toutes les huit heures en 45 ans

Un chiffre effrayant. Au cours d'un conflit armé qui dure depuis 45 ans en Colombie, 60 630 personnes ont disparu, victimes d'enlèvements et d'assassinats, soit une disparition toutes les huit heures. Selon le Centre national de mémoire historique, «ce chiffre montre l'ampleur de la stratégie adoptée par les groupes armés pour dissimuler leur violence».

Le conflit armé a fait en outre plus de 260 000 morts et 6,9 millions de déplacés. Depuis 1964, la Colombie est en proie à un conflit armé opposant guérillas marxistes, groupes paramilitaires conservateurs et armée, que l'Etat n'a jamais pu combattre. A l'issue de près de quatre ans de pourparlers, le gouvernement du président Juan Manuel Santos vient de conclure un accord de paix avec la plus importante guérilla du pays, les Forces armées révolutionnaires de Colombie, les Farc. Pour cet accord, le président colombien vient de recevoir le prix Nobel de la paix.

Le rôle des paramilitaires

Selon ce rapport, qui devait être présenté publiquement ce mardi à Bogota, le fléau des disparitions est apparu dans les années 70 «pour punir (...), propager la terreur, exercer un contrôle territorial et cacher la dimension des crimes commis». Mais il «a évolué avec le temps». D'un «outil utilisé par les agents de l'Etat contre des militants associés à la gauche, il est devenu une arme des paramilitaires et des guérilleros qui a affecté des personnes d'origines très diverses : paysans, syndicalistes, sans-domicile, commerçants», expli-



quent les auteurs du texte. Tous les responsables des disparitions n'ont pas été identifiés. **Mais les milices paramilitaires d'extrême droite sont à l'origine de 13 500 d'entre elles, les guérillas d'extrême gauche de 5800, les gangs criminels de 2900 et l'Etat de 2300. La «période la plus critique» a été celle des années 1995-2006, avec 32 422 disparitions dans près des trois-quarts des municipalités de la Colombie, soit en moyenne une disparition toutes les deux heures et demie.**

L'Etat responsable

Cette période a aussi été marquée par une augmentation des disparitions collectives, au moment de l'expansion des milices paramilitaires, armées dans les années 90 par des particuliers contre les guérillas d'extrême gauche, puis démobilisées en 2006, selon Andrés Suarez, l'un des auteurs du rapport. Entre 2006 et 2015, bien qu'il y ait eu une diminution avec 9549 disparitions, celles-ci restent le fait **princi-**

palement des gangs issus de la démobilitation des paramilitaires. «Beaucoup de leurs alliés dans la légalité exercent des pressions pour occulter la violence afin d'éviter la pression internationale et de l'opinion publique. Et c'est une façon d'éviter aussi que cette violence affecte leurs objectifs politiques», a-t-il ajouté. Sur plus de 60 000 disparitions - deux fois plus que le total des dictatures argentine avec 30 000 et chilienne avec environ 3200 - seulement 8122 cas ont été éclaircis à ce jour. «Le crime est aggravé par le **traitement réservé aux cadavres par les coupables, qui ont converti rivières et mers en cimetières, et semé le pays de fosses clandestines**», dénonce le CNMH. Selon le rapport, «les pratiques de l'Etat pour préserver et identifier les rares corps exhumés ont été visiblement inadéquates» et «l'Etat est non seulement responsable d'avoir participé comme auteur ou complice, mais aussi pour son incapacité à remplir son devoir constitutionnel de protection».

Turquie

24 rebelles du PKK tués dans le Nord de l'Irak

Au total 24 rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), interdit en Turquie, ont été tués dans des frappes aériennes de l'aviation turque dans le Nord de l'Irak, a annoncé ce mardi l'état-major de l'armée turque (TSK). «Des drones ont lancé lundi un raid contre une position des rebelles du PKK dans des monts de la région d'Ashavin-Basyan éliminant 12 rebelles et détruisant des fortifications de l'organisation», a indiqué la TSK. D'autres frappes dans la région de Kani Barki ont fait 12 autres tués dans les rangs de la

rébellion, a-t-on ajouté. En outre, l'Armée turque a annoncé que 909 rebelles ont été tués dans les opérations menées jusqu'à lundi dans la province de Hakkari» dans le Sud-Est de la Turquie, ajoutant que les corps de sept autres éléments du PKK ont été retrouvés à Bitlis (sud-est). Plus de 8000 rebelles kurdes ont été tués ou arrêtés, depuis juillet 2015, à l'intérieur du pays et dans les raids aériens de l'aviation turque dans le Nord de l'Irak, révèlent des chiffres officiels. TSK a également annoncé la perte d'au moins 780 membres des forces de

sécurité (soldats, policiers et gardiens de village) dans des accrochages et attaques du PKK. Ankara avait initié en automne 2012 un processus de réconciliation avec le PKK pour mettre fin au conflit armé de trois décennies ayant fait plus de 40 000 tués, d'après les autorités turques. Mais deux ans et demi plus tard, ce processus a volé en éclats avec la reprise des attaques contre les forces de sécurité après l'attentat-suicide de Suruç, le 20 juillet 2015, qui avait fait 34 tués parmi des sympathisants du mouvement kurde.

Irak

68 000 personnes déplacées depuis le début de l'offensive contre Daech à Mossoul

Plus de 68 000 personnes ont été déplacées depuis le début d'une vaste offensive pour reprendre Mossoul, la deuxième ville d'Irak, au groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (Daech, EI), a annoncé, hier, l'ONU. «68 550 personnes sont actuellement déplacées et ont besoin d'assistance humanitaire», a déclaré le bureau de coordination des Affaires humanitaires de l'ONU (Ocha) dans un communiqué. Selon le texte, il est de plus en plus complexe de répondre aux besoins humanitaires de la population depuis le début le 17 octobre de l'offensive sur Mossoul.

«Les besoins humanitaires sont très importants pour les familles déplacées à l'intérieur comme à l'extérieur des camps, les personnes vulnérables des secteurs repris, et celles fuyant les violents combats dans la ville de Mossoul», ajoute le communiqué. La plupart des estimations font état de plus d'un million de personnes prises au piège à Mossoul, mais il est impossible de donner de chiffre précis après plus de deux ans passés sous le contrôle des terroristes. L'ONU prévoyait au départ sur le déplacement de jusqu'à 200 000 personnes, après le début de l'offensive de Mossoul.

Chine

L'interdiction de fumer dans les lieux publics va s'étendre à tout son territoire

La Chine a confirmé hier qu'elle allait étendre à tout son territoire l'interdiction de fumer dans les lieux publics, selon un responsable. «Un règlement interdisant de fumer dans les lieux publics est en cours d'examen législatif. Il y a bon espoir qu'il soit rendu public et qu'il entre en vigueur cette année», a déclaré Mao Qunan, porte-parole de la Commission nationale pour la santé et le planning familial. «C'est une étape décisive pour promouvoir la santé publique», a insisté Mao Qunan, qui s'exprimait en marge d'une conférence de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à Shanghai, précisant que «près d'une vingtaine de municipalités chinoises» s'étaient déjà dotées de lois antitabac ces dernières années. Avec l'extension de cette interdiction, il s'agit de rattraper un retard qui a placé la Chine, premier pays producteur et consommateur de tabac, en queue de peloton de la lutte mondiale contre les ravages de la cigarette. Le défi est immense : le pays compte plus de 300 millions de fumeurs et un homme sur deux est tabaco-dépendant. La cigarette y entraîne la mort d'un million de personnes chaque année, selon l'OMS, et 100 000 décès sont attribués au tabagisme passif. Plus d'un tiers des cigarettes fabriquées dans le monde sont fumées en Chine, où elles restent extrêmement bon marché.

Etats-Unis

Trump verrait bien Nigel Farage comme ambassadeur britannique aux Etats-Unis

Le président élu américain Donald Trump a estimé que le chef du parti eurosceptique britannique Nigel Farage ferait «un excellent travail» s'il était nommé ambassadeur de son pays aux Etats-Unis, selon des médias. «Beaucoup de gens aimeraient voir Nigel Farage représenter la Grande-Bretagne comme ambassadeur aux Etats-Unis», a affirmé Donald Trump sur son compte Twitter. «Il ferait un excellent travail!», a-t-il estimé. Nigel Farage, acteur-clé de la victoire du Brexit (sortie de la Grande-Bretagne de l'Union européenne), a été le premier homme politique britannique à rencontrer le président élu américain à New York. Nigel Farage s'est dit «très flatté» par la demande de Donald Trump. «J'ai dit depuis que j'ai rencontré le président élu que j'aimerais faire tout ce qui est en mon pouvoir pour œuvrer de manière positive à aider les relations entre nos deux pays», a-t-il déclaré à l'agence Press Association. Mais Downing Street a sèchement répliqué qu'il n'y avait «pas de poste vacant». «Nous avons déjà un excellent ambassadeur aux Etats-Unis», a déclaré à l'AFP un porte-parole de la Première ministre britannique Theresa May. Longtemps considéré comme un outsider de la politique britannique, Nigel Farage a stupéfié le monde en contribuant à faire voter les Britanniques en faveur d'une sortie de l'Union européenne le 23 juin. Auréolé de la victoire au référendum, il a fait campagne en faveur de Donald Trump, et lorsque le milliardaire a remporté la présidentielle, il s'est empressé de retourner aux Etats-Unis où il a été reçu par le nouveau président élu. Nigel Farage s'est immédiatement proposé de jouer les intermédiaires entre la future administration républicaine et la Première ministre conservatrice Theresa May, mais la porte-parole de cette dernière a tout aussi rapidement tranché qu'il n'y avait nul besoin d'une «tierce personne».

Boycott des produits israéliens Des millions de Britanniques favorables

Des millions de Britanniques sont favorables à la campagne internationale de boycott des produits israéliens (BDS : Boycott, Désinvestissement et Sanctions), selon un sondage établi à Londres. Le sondage réalisé par la société britannique «populus», publié dernièrement sur son site officiel, affirme que même s'il n'est pas en tête, le nombre d'adultes britanniques qui soutiennent le boycott des produits israéliens est élevé, malgré les efforts déployés par les groupes «pro-israéliens» et la position du gouvernement britannique contre la campagne BDS.

Le sondage a été réalisé sur une population de 2054 adultes dans les différentes contrées du Royaume-Uni qui ont répondu à 50 questions visant à connaître leur «attitude envers Israël». Dans une analyse du sondage, diffusée cette semaine par le site Middle East Monitor, il est souligné que le soutien au boycott des produits israéliens au Royaume-Uni «reste largement inchangé» par rapport à deux précédents sondages sur la même question, et «n'a pas été affecté par les efforts du gouvernement britannique et du lobby sioniste à contrer la campagne du boycott». Il est également souligné que les deux questions sur le boycott des produits israéliens n'étaient pas neutres. Elles suggéraient que le boycott «nuirait

aux Palestiniens et aux Israéliens parce qu'une économie palestinienne prospère a besoin d'une économie israélienne forte à côté d'elle, car elle est son plus grand partenaire commercial». «Les groupes de défense des droits palestiniens savent pertinemment que l'occupation israélienne est le principal obstacle à la croissance économique palestinienne - et l'appel international au boycott est soutenu par les syndicats palestiniens, les travailleurs agricoles et autres», relève Middle East Monitor. Il est noté que «sans surprise, 6 % des personnes interrogées ont exprimé leur désaccord avec cette affirmation», ce qui représente un total de 3 millions de personnes. A la deuxième question concernant le boycott, 12 % y ont été favorables, ce qui représente six millions sur le total de la population britannique, malgré le parti pris de la question qui suggérait «ne pas comprendre pourquoi le choix d'Israël pour un boycott avec tout ce qui se passe dans le monde». Des questions plus neutres qui avaient été posées les deux années précédentes dans le même sondage ont été supprimées en 2016. Il s'agissait de savoir si un boycott économique d'Israël augmenterait sa volonté de négocier avec les Palestiniens et s'ils boycotteraient des produits des colonies israéliennes dans les territoires occupés. «Les personnes ayant été interrogées avaient presque toutes exprimé leur soutien aux droits des Palestiniens et ont affirmé que l'occupation israélienne est le



principal obstacle à la croissance économique palestinienne», note l'analyse. Mis à part les trois enquêtes réalisées par Populus, il y a eu quelques autres sondages au cours des dernières années qui ont confirmé l'ampleur du soutien à la campagne du boycott d'Israël, souligne Middle East Monitor. En 2009, la société des sondages YouGov avait révélé que 29 % des adultes britanniques pensaient que boycotter les produits israéliens pour protester contre la politique d'Israël envers les Palestiniens en Cisjordanie et dans la bande de Gaza serait une bonne idée, tandis que (41 % avaient répondu ne pas savoir). Trois ans plus tard, la même société de sondage a réalisé un rapport sur la question du boycott culturel, pour conclure que 27 % des répondants avaient affirmé que les artistes britanniques ne devraient pas se produire en

Israël, et 17 % avaient dit que les artistes israéliens ne devraient pas être invités à se produire au Royaume-Uni. Il a également noté qu'en 2015, un autre sondage de la société Ipsos MORI a conclu que «24% des Juifs britanniques, ont été favorables à des sanctions contre Israël pour emmener son gouvernement à engager un processus de paix». Sur la base des sondages réalisés, l'analyse conclut que plusieurs millions d'adultes britanniques soutiennent un boycott des produits israéliens, «malgré la pression du lobby sioniste et du gouvernement britannique». Elle relève cependant que «le groupe du lobbying pour Israël ne souhaite pas communiquer cette réalité qu'il préfère taire dans l'objectif de cacher, par la même, l'échec de ses actions contre les activités des organisations britanniques solidaires avec la Palestine».

Soudan du Sud

Le Conseil de sécurité exprime son inquiétude face à l'escalade des violences dans le pays



Le Conseil de sécurité des Nations unies a exprimé sa vive inquiétude face à l'escalade des violences au Soudan du Sud, appelant toutes les parties à s'entendre immédiatement sur la

mise en oeuvre d'une cessation effective des hostilités.

Les membres du Conseil de sécurité ont fermement condamné lundi «toutes les attaques contre des civils, tous les assassinats à

caractère ethnique et tous les discours haineux et incitations à la violence». Ils ont appelé le gouvernement sud-soudanais «à remédier immédiatement à l'escalade du discours haineux et de la violence ethnique et à promouvoir la réconciliation au sein de sa population, y compris par un processus de justice et de responsabilisation».

«La seule façon d'aller de l'avant au Soudan du Sud réside dans un processus politique authentique et sans exclusive, s'inscrivant dans le cadre de l'Accord sur le règlement du conflit (dans le pays) et permettant à toutes les voix de (...) participer à la construction de l'avenir du pays», ont souligné les membres du Conseil. «Toutes les parties doivent s'engager en faveur de la paix et prendre des mesures concrètes pour mettre fin à la violence et aux violations du cessez-le-feu», ont-ils relevé. Le Conseil de sécurité a ainsi appelé les par-

ties à «s'entendre immédiatement sur la mise en oeuvre d'une cessation effective des hostilités afin d'éviter l'escalade du conflit pendant la prochaine saison sèche», signalant qu'il était prêt à envisager de prendre «des mesures supplémentaires afin de prévenir une nouvelle escalade de la violence et du conflit, y compris sur les sanctions appropriées pour faire face à la situation».

Les membres du Conseil de sécurité se sont engagés à travailler en étroite collaboration avec le haut-représentant de l'Union africaine (UA) pour le Soudan du Sud, l'ancien président Alpha Oumar Konaré, le président de la Commission mixte de suivi et d'évaluation, l'ancien président Festus Mogae, ainsi que d'autres parties prenantes, à la relance du processus politique et à l'élaboration d'une stratégie politique claire pour le règlement pacifique du conflit au Soudan du Sud.

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE OUARGLA
DAIRA D'EL BORMA
COMMUNE D'EL BORMA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 07/2016

Conformément au décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics à l'avis D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES portant :

- Réalisation de la route reliant EL-BORMA à ZNEIGA .

Paru dans les journaux nationaux et EL mechouar el siasi date 24/08/2016 et L' Echo d'Algérie du 24/08/2016 .

et au BOMOP Informe les soumissionnaires ayant participé à cet avis que la procédure d' évaluation des offres ,faite conformément aux critères fixés dans le cahier des charges, a donné le résultat suivant et le marché est attribué provisoirement à :

N°	AXE	Soumissionnaires retenu	Prix de la rotation	Note Tech+ Note Commer obtenue	total	N° Fiscal
01	Réalisation de la route reliant EL-BORMA à ZNEIGA	HAFRI MOHAMMED	133.864.204,50	87	12 mois	195530150174041

Et conformément décret , il est accordé aux soumissionnaires contestataires éventuels de ce choix un délai de dix (10) jours à compter de la première parution de cet avis dans la presse , pour introduire leurs recours auprès de la commission des marchés .

Conformément décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, la soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités à détaillés l'évaluation des offres de l'APC, au plus tard trois (03) jours rapprocher de la commission à compter du premier jour de publication de cet avis.

L'Echo d'Algérie : 23/11/2016 - Anep : 435 154

République Algérienne Démocratique et Populaire

AVIS D'ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/DRHM/DG/2016

Conformément aux dispositions de la procédure de passation des contrats applicable au sein de l'Entreprise, l'organisme National de Contrôle Technique de la Construction Hydraulique (EPE/SPA-CTH), porte à la connaissance des Entreprises ayant soumissionnés à l'appel d'offres national ouvert N°01/DRHM/DG/2016, portant réalisation de laboratoires TCE de la direction régionale d'Oran, que l'appel d'offres est annulé.

L'Echo d'Algérie : 23/11/2016 - Anep : 434 998

République Algérienne Démocratique et Populaire

AVIS D'ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/DRHM/DG/2016

Conformément aux dispositions de la procédure de passation des contrats applicable au sein de l'Entreprise, l'organisme National de Contrôle Technique de la Construction Hydraulique (EPE/SPA-CTH), porte à la connaissance des Entreprises ayant soumissionnés à l'appel d'offres national ouvert N°02/DRHM/DG/2016, portant réalisation du siège de la direction régionale d'Oran "Siège administratif Bâtiment en R+3 TCE, Aménagement extérieur et VRD", que l'appel d'offres est annulé.

L'Echo d'Algérie : 23/11/2016 - Anep : 434 997

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BOUMERDES

Avis de Recrutement

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Boumerdes, Organise un concours sur titre pour l'accès aux grades suivants :

Dénomination du Poste	Modes de Recrutement	Nombre de Postes Ouverts	Conditions de Recrutement	Lieu de nomination
Ingénieur d'Etat en Travaux Publics	Concours Sur titre	02	Etre titulaire d'un diplôme d'Ingénieur d'Etat dans les filières suivantes :-Travaux Publics. -génie civil option voies et ouvrages d'arts. -génie civil polytechnique- génie civil travaux publics et aménagement - génie civil option travaux publics - génie civil option ouvrages d'arts - génie civil option infrastructures routières- génie civil option pathologies des ouvrages d'arts - génie civil option ponts et voies de communication - génie civil option ingénierie des voies de communication et ouvrages d'arts - génie civil option ouvrages d'art et infrastructures -génie civil option génie civil maritime- génie civil option géotechnique.	Siege de Direction ou Les subdivisions territoriales
Technicien Supérieur en Travaux Publics	Concours Sur titre	02	Etre titulaire d'un diplôme de Technicien supérieur dans les filières suivantes :- Travaux Publics et ouvrages d'art - voirie et réseaux divers- Conduite des Travaux Publics- mètreur vérificateur et étude de prix- génie civil option génie civil. -génie civil option conducteur de travaux - génie civil option ouvrages d'art - génie civil option infrastructures, fondations et soutènements..	
Administrateur	Concours Sur titre	01	Etre titulaire d'une licence en : sciences juridiques et administratives -sciences économiques- sciences financières - sciences commerciales -sciences de gestions - sciences politiques et relations internationales - sociologies sauf la spécialité sociologie éducative - psychologies option travail et organisation -sciences de l'information et communication - sciences islamiques spécialités charia et droit	
-Dépôts des dossiers à la Direction des Travaux Publics sise à la cité administrative de la Wilaya Boumerdes. -la durée de dépôt des dossiers est fixée à 15 jours ouvrable à partir de la première parution.			Constitution des dossiers : <ul style="list-style-type: none"> - Demande Manuscrite de Participation - Photocopie légalisée du titre ou du diplôme dans la filière. - Photocopie légalisée de la carte d'identité nationale. - formulaire a remplir. - 02 Photos d'identité - Situation de la position vis-à-vis des obligations du service nationale. - Attestation de travail. - Relevé de notes de dernière année légalisé. - Résidence dans le territoire la wilaya de Boumerdes. 	

L'Echo d'Algérie : 23/11/2016 - Anep : 435 115

Sudoku

N° 1342

Mots fléchés

N° 1342

6			7			8		1
						7		
	4			1				6
	2				4			
		5	2				1	
7	3							4
					6			8
		8				3	2	
1			8	5		6		

Codes

N° 1342

1	2	3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15			
				F	G			
16	17							
M	B							



7	1	7	8	9	1	6	10	5		3	1	5	11
1	11	1	2		6	1	11	12	1	1	11	11	1
6	5	13	5	3	12	10	8	11	11	5		2	
8	6	5	5		5	11	3	1	10	6	6	5	2
4		14		1	2	5	3		6	10	5	15	5
8	9	2	1	13		16	9	2		9		10	11
17	2	8	9		3	5	7		5	16	10	6	5
13	1	10	4	5		11	5	8	11		6	12	
5	11		1	13	1	12	5	2	11	5		2	1
	1	9	3	9	11		6	1	8	9	13	5	2
1	12	2	5	6	10	5		3	17		1	2	3
6	5	5	6		16		1	13	13	8	3		1
7		16		4	5	6	6	5	10	11		17	4
5	7	10	3	5	2	10	5		5	3	2	9	5
6	9	5	5	6		3	2	1	6	5		6	6

Pêle-mêle

- AFFAIRE
- AFFIRME
- CARRE
- DETEINT
- DIOCESE
- ENFANCE
- GERMAIN
- IMPAIRE
- INCUBEE
- MENEUSE
- NAIVE
- NATTE
- OFFERTE
- QUEST
- REFUTE
- RETRAIT
- SESAME
- SIERRA
- TENDUE

E	R	I	A	P	M	I	G
I	N	C	U	B	E	E	D
R	A	F	F	I	R	M	E
S	E	S	A	M	E	S	T
E	T	T	A	N	E	O	E
S	R	I	R	C	C	U	I
U	N	I	O	A	D	E	N
E	V	I	A	N	I	S	T
N	D	R	E	F	U	T	E
E	E	T	R	E	F	F	O
M	S	I	E	R	R	A	C

E	D	I	A	D	E	M	E
E	L	U	A	P	E	E	T
R	M	A	O	N	N	L	I
F	U	P	N	N	T	E	N
E	E	O	O	C	R	M	A
E	S	B	J	B	E	E	M
R	L	S	E	N	E	N	A
I	I	G	A	L	O	T	R
E	L	G	I	C	P	B	R
A	E	O	P	L	O	Y	E
R	V	O	Y	A	N	C	E

- ALGEBRE
- AMANITE
- AMARREE
- BONJOUR
- COCASSE
- DIADEME
- ELANCE
- ELEMENT
- ENNOBLI
- ENTREE
- EPAULE
- EPOPEE
- FEERIE
- MENAGER
- MUESLI
- PLEBE
- PLOYE
- SONNE
- VOILEE
- VOYANCE

Dubinoise	Filet, au tennis	Partagés en plusieurs parties	Ambiance	Test cutané	Délassé
Incroyante	Mise au point		Foule (les)		
Arrose Cahors		Appât de pêche		Sommets montagneux	Contrôle sur la presse
Garçon d'écurie		Fendillées			
		Épilogue		Préfixe diviseur	
		Durillons		Être brillant	
Essentiels					
Parfaite					
			Dispute bruyante		
			Serrées avec amour		
Il hausse la note	Cause du tort			Cellule isolée	Manque de célérité
	Mises en boule			Ensuite	
			Éclat de même		Fond d'objet
			Arrimer		Annonce plus
L'étain		Poudre de mur			
Auto militaire		Ficelle et flûce			
			De la planète Mars		
Très content	Chouette, par exemple			Parler de la Provence	Ernie de vomir
	Asperge				
			Produit un son		
Reintègre				Couche sur le miroir	Article contracté
Matière de pot					Sous-vêtement
		Côté lorrain			Vrai, certain
		Mot de soulagement			Troisième personne
Difficulté		Matière de lingots		Condiments à gousses	Do, autrement
Ajout à un pli				À moi	
	Terme de choix		Entourage social		
Ce qui a cessé d'être		Crème renversée			Gaz intestinal bruyant

Solutions

Mots codés

S	P	A	P	O	A	S	I	E	C	A	R	N
S	U	E	S	C	R	A	S	E	S			
E	P	I	C	E	R	I	E	C	R	U	E	
P	M	D	S	S	E	I	N	B	D			
S	E	S	M	A	L	L	O	C	A			
A	T	R	E	S	I	E	C	B	A	R	C	
A	V	C	U	N	S	A	O	U	L	E	R	
E	N	A	L	A	T	E	R	N	E	R	A	
L	A	I	D	E	N	E	O	N	S	T		
B	R	O	U	C	E	P	E	M	I	S	E	
O	U	R	A	L	M	U	R	U	I	N		
D	F	A	R	E	C	S	I	E	G	E		
O	S	E	E	N	C	A	I	S	S	E	R	
S	E	L	E	C	T	I	O	N	N	E	R	
V	A	N	A	R	S	A	N	T	A	N	N	A
P	A	P	O	A	S	I	E	C	A	R	N	

Mots fléchés

B	E	N	N	E								
K	O	A	L	I	E	R	L	E				
N	E	P	A	L	I	E	R	L	E			
D	S	T	G	E	N	S	O	P	A	R	E	
G	R	E	R	I	M	A	M	O				
G	E	M	I	E	T	E	R	N				
T	H	E	A	T	R	A	L	N	O	N		
T	E	R	P	A	R	A	L	S	O	I	E	
T	E	R	P	A	R	A	L	S	O	I	E	
T	E	R	P	A	R	A	L	S	O	I	E	
S	E	M	E	R	A	L	I	S	A	N	T	
R	E	C	E	L	L	E	R	A	L	O	T	I
R	E	C	E	L	L	E	R	A	L	O	T	I
R	A	D	I	C	A	L	E	M	E	N	T	
S	L	F	F	E	D	E						

Sudoku

7	6	8	1	5	3	2	9	4
9	1	3	8	4	2	7	6	5
4	5	2	6	9	7	1	8	3
8	4	5	9	6	1	3	2	7
2	9	1	3	7	8	5	4	6
6	3	7	5	2	4	8	1	9
3	2	9	7	1	6	4	5	8
1	7	6	4	8	5	9	3	2
5	8	4	2	3	9	6	7	1

NUMEROS UTILES

NUMEROS VERTS

- Police : **1548**
- Gendarmerie nationale : **1055**
- SOS sécurité : **112**
- SOS santé : **115**
- Personnes en difficulté ou en détresse : **1527**

URGENCES

- Samu : **021 23 50 50**
- Police : **17**
- Gendarmerie nationale : **021 96 42 22**
- Pompiers **14 / 021 71 14 14**
- Sûreté de la wilaya d'Alger : **021 73 00 73**
- Centre antipoison : **021 97 98 98**
- Centre des grands brûlés : **021 63 29 95**
- Institut Pasteur : **021 67 25 02**

HÔPITAUX

- CHU Mustapha : **021 23 35 35**
- CHU Aït Idir : **021 97 98 00**
- CHU Ben Aknoun : **021 91 21 63**
- CHU Béni Messous : **021 93 15 50**
- CHU Kouba : **021 28 33 33**
- CHU Bab El Oued : **021 96 06 06**
- CHU Bologhine : **021 95 82 24**
- CPMC : **021 23 66 66**
- HCA Aïn Naâdja : **021 54 05 05**
- CHU El-Kettar : **021 96 48 97**
- Hopital Tixeraine : **021 55 01 10**

COMPAGNIES AERIENNES

- Air Algérie : **021 74 24 28**
- Tassili Airlines : **021 50 98 58**
- Aigle Azur : **021 50 91 91**
- Air France : **021 98 04 04**

DÉPANNAGE

- Gaz : **021 68 44 00**
- Electricité : **021 68 55 00**
- Service des eaux : **021 67 50 30**

RADIOS

- Chaîne I : **021 21 48 37**
- Chaîne II : **021 69 11 70**
- Chaîne III : **021 48 15 15**
- ENRS : **021 69 34 03 à 06**
- Radio El Bahdja : **023 70 99 99**
- Jil FM : **021 69 27 27**

SERVICES

- Algérie Télécom
- Call center **100**
- Algérie Télécom-Djaweb
- Call center **107**
- Serveur vocal chèques postaux : **1530**
- SEAAAL : **3394**
- Scouts musulmans algériens : **3033**
- Association algérienne de psychiatrie : **1512**
- Réclamations : **18**
- Renseignements / réveil : **19**
- Télégramme : **13**

08h00 : Bonjour d'Algérie	15h00 : Studio Essighar	19h25 : Notre invité
09h30 : Layali El Baydha'e	16h00 : E'tawre El Khariq	20h00 : Journal Télévisé en Arabe
10h00 : Moudoun Mina El Aalem	16h25 : E'namour El Abyadh	20h45 : le sport en questions
10h30 : Panchel El Mouhib	17h00 : Chronique d'en haut	21h45 : Alwane bladi (sétf 3 éme ptie)
11h00 : Expression livr	17h25 : Layali El Baydha'e	23h00 : Festival de la musique andalouse
12h00 : Journal Télévisé en Français	18h00 : Journal Télévisé en amazigh	00h00 : Journal Télévisé en Français
12h25 : Taouame El Rouh	18h20 : Familetna	
13h45 : El Ilm Bayna Yedaik II	19h00 : Journal Télévisé en Français	
14h15 : Souffrance d'une femme		



TF1

20h55 : **Esprits criminels**

La BAU se mobilise pour retrouver le sniper qui a blessé la compagne de Morgan. Hotchner demande à Derek de se tenir à l'écart de l'enquête ce qui le rend hors de lui. L'équipe est persuadée que cette tentative de meurtre est liée au groupe de tueurs Dirty Dozen. Une impression confirmée lorsque Garcia aperçoit Chazz Montolo, le père de Giuseppe, sur une vidéo de surveillance de l'hôpital.



france 2

20h55 : **Chefs**

Tandis que Romain savoure sa première étoile à la tête de la brigade du Paris, le Chef se livre depuis plusieurs mois à d'étranges défis culinaires dans un tripot clandestin. Mais le retour du redoutable Edouard, bien décidé à devenir le mentor de Romain, change la donne. Le Chef l'apprend et met son fils en garde contre Edouard, qui prend toute la place et n'aide jamais les autres.



france 3

20h55 : **Des racines et des ailes**



Depuis Concarneau, au sud de la Bretagne, la journaliste invite à un voyage du Finistère à l'Irlande. Le goût du Finistère. Découverte des différents visages de la région, des Abers _ véritables fjords à la bretonne _ à la station balnéaire de Bénodet, en passant par la cité marchande de Roscoff, le parc naturel marin de la mer d'Iroise ou la « cité des peintres » de Pont-Aven • Terre d'Irlande, terre de légendes. Cap sur cette île où les légendes se mêlent à l'Histoire, comme à la chaussée des Géants, une formation volcanique inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, ou au château de Slane, bâti au XVIIIe siècle.

22h30 : **C dans l'air**

Du lundi au jeudi, la journaliste donne les clés pour comprendre dans sa globalité un événement ou un sujet de première importance, en permettant aux téléspectateurs d'intervenir dans le débat ou de poser des questions par SMS ou Internet. Bruce Toussaint prend le relais le vendredi et le samedi.



arte

22h25 : **Les femmes en Arabie saoudite**

En Arabie saoudite, les femmes ne peuvent sortir de chez elle sans la traditionnelle abaya, un voile qui les couvre de la tête aux pieds. Elles n'ont pas non plus le droit de conduire, doivent demander l'autorisation de voyager à leur tuteur masculin. Aujourd'hui, de plus en plus se révoltent contre ces restrictions de liberté et s'opposent aux dogmes des fondamentalistes. Elles commencent par se frayer un chemin dans la vie professionnelle qui leur était jusque-là interdite.



M6

21h00 : **Le meilleur pâtissier**

Au programme de l'épreuve du classique revisité, Cyril Lignac propose aux sept pâtisseries encore en compétition de réaliser un succès, dessert comprenant un biscuit amand-noisette et une généreuse crème pralinée. Mercotte demande ensuite aux participants de préparer un mimosa. Adoré des Italiens, ce gâteau, composé de couches successives de pain de Gênes et de crème mascarpone, est entièrement recouvert de biscuit jaune mimosa...



CANAL+

20h45 : **Arsenal (Gbr) / Paris-SG (Fra)**



Déjà qualifiés pour les huitièmes de finale, les Gunners et les Parisiens s'affrontent, ce soir, pour décrocher la première place de la poule. Après avoir ramené le point du match nul, au match aller, au Parc des Princes (1-1), en septembre dernier, Olivier Giroud et les Londoniens partent légèrement favoris de cette rencontre devant leur public de l'Emirates Stadium. Les champions de France emmenés par Edinson Cavani et Angel Di Maria devront livrer une prestation de très haut niveau pour espérer repartir avec les trois points de la victoire...

19h10 : **Touche pas à mon poste !**

C8



L'univers de la télévision et son actualité du moment sont au coeur de ce programme émaillé de chroniques, jeux, débats et défis les plus fous.

Comité olympique algérien Atelier de sensibilisation au profit des athlètes d'élite à Alger

Le Comité olympique algérien (COA) a initié un atelier de sensibilisation pour les athlètes d'élite des différentes disciplines sportives, sur le programme de suivi de la carrière des athlètes et leur soutien dans leur reconversion dans la vie professionnelle.

Organisée lundi à son siège à Ben Aknoun (Alger), en collaboration avec la commission des athlètes du COA et celle du département des sports du Comité international olympique (CIO), cette séance de formation et de sensibilisation sur le programme de suivi des athlètes «ACP» du CIO a été dirigée par l'institutrice du CIO et membre de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), Kadiatou Kanouté Tounkara. Dans une déclaration, l'ancienne basketteuse malienne a rappelé que le programme ACP visait à «permettre aux athlètes d'élite et olympiques de réussir la délicate transition entre leur carrière sportive et leur nouvelle vie professionnelle en les aidant à développer leurs compétences afin de trouver un emploi dans le but d'améliorer leurs conditions de vie à travers le monde et en Afrique en particulier». «Le programme de suivi de carrière (programme ACP), proposé par le CIO en coopération avec Adecco (un des principaux fournisseurs de solutions en ressources humaines au niveau mondial), soutient ainsi les athlètes pendant qu'ils préparent leur reconversion post-sport», a expliqué l'institutrice. Le programme «ACP



du CIO propose des ressources et des formations pour permettre aux athlètes d'élite de développer des compétences de vie et d'optimiser leurs perspectives d'éducation et d'emploi. Cet outil pourra être très utile à tous les athlètes, notamment à ceux qui en sont à un stade avancé dans leur carrière sportive», a encore dit Mme Tounkara. Plusieurs anciens athlètes ont participé à cette rencontre, à l'image d'Abderrahmane Hamad (médaillé d'argent olympique à Sydney 2000), Nouria-Bénida Merah (championne olympique-2000) et Djabir Saïd-Guerni (médaillé de bronze olympique en 2000). «C'est une louable et importante initiative prise par le COA à destination des athlètes d'élite algériens dont je fais partie. L'occasion nous est donnée donc pour apprendre comment gérer l'après-carrière

sportive qui a une durée de vite très courte», a commenté Bénida-Merah. Pour sa part, Abderrahmane Hamad a relevé l'importance de cet atelier : «J'étais sportif et je pense comprendre les préoccupations des athlètes concernant l'après-carrière, même pour ceux qui sont encore en activité. Je pense qu'il est légitime pour l'athlète, après tant de sacrifices sur le terrain, d'aspirer à une carrière professionnelle décente». Lancé en 2005 en coopération avec Adecco, le programme de suivi de carrière des athlètes, développé sur le plan international via un programme de sensibilisation du CIO, apporte un soutien aux athlètes d'élite dans les domaines de l'éducation, des compétences de vie et de l'emploi. Depuis son lancement, le programme ACP a bénéficié à plus de 30 000 athlètes dans plus de 185 pays.

Vo vietnam 78 athlètes en stage de présélection début décembre à Alger

Soixante-dix-huit athlètes de vo vietnam prendront part à un stage de présélection les 1er et 2 décembre au Centre de regroupement et de préparation de Souïdania (Alger) en vue de «détecter les éléments les plus doués pour former les toutes premières sélections nationales» de la discipline, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne des arts martiaux (FAAM). «C'est la première fois que nous procédons de la sorte pour constituer nos différentes sélections nationales, des plus jeunes aux seniors», a indiqué le président de la FAAM, Djamel Taâzibt. Ce large éventail d'athlètes, bientôt appelés à entrer en regroupement à Souïdania, comporte en effet des candidats âgés de 12 ans à plus de 18 ans, répartis sur 10 catégories de poids, qui diffèrent suivant le sexe et la catégorie d'âge. «Les 78 athlètes en question sont les champions d'Algérie en titre

dans leurs catégories respectives. Donc, en ne retenant que les meilleurs parmi eux à l'issue de ce stage de présélection, nous obtiendrons la crème des crèmes, qui sera la digne représentante des couleurs nationales», a expliqué Taâzibt. L'Algérie ambitionne en effet de prendre part aux prochains Championnats d'Afrique de vo vietnam, prévus en 2017 dans un pays qui reste à désigner. L'organisation de cette compétition est cependant tributaire de la création d'une Confédération africaine de la discipline, indispensable au projet. La pratique du Vo vietnam en Algérie a débuté pendant les années 1970, mais de manière officieuse. Ce n'est qu'en 1987 qu'elle a intégré la Fédération algérienne d'aïkido et de sports assimilés, avant de devenir en 2001 une des disciplines constitutives de la Fédération algérienne des arts martiaux.

Mondiaux des vétérans de judo

Noureddine Yaacoubi a remporté la médaille d'or de la catégorie des moins de 81 kg, lors des Mondiaux des vétérans de judo 2016 qui se sont déroulés aux Etats-Unis. Yaacoubi s'est imposé lors d'une finale (M3) 100% algérienne face à son compatriote Amar Meridja qui s'est finalement contenté de l'argent. Pour atteindre la finale, Yaacoubi a battu l'Espagnol Rafael Otero Martinez, l'Américain Michael Taivalmaa, le Français David Babisee et le Roumain Adrian Petre. De son côté, Meridja a écarté de son chemin le Français Mohamed Benhaska, le Géorgien Kartlos Tediashvili, le Néerlandais Ivo Smeets et le Hongrois Zsolt Fonay. L'Algérie a empoché une autre médaille en bronze, oeuvre d'Ahmed Kebaili dans la catégorie des -100 kg (M1). Il a dominé au premier tour Florian Carrillo (France) avant de s'incliner devant l'Américain Kaliffa Oliviera. Repêché, Kebaili a surclassé le Brésilien Leonardo Serrador et l'Italien Francesco Iannoe. En finale pour le bronze, l'Algérie a battu Davit Davistashvili (Géorgie). Pour sa part, Abdelkrim Rouibet (-66 kg/M³) a pris la 5^e place, alors que Sid Ali Katem (+100 kg/M³) a été éliminé au 1er tour par le Brésilien Wladimir Duraes. Quant à Saïd Smah (-81 kg/M⁶), il s'est



imposé face au Turc Mehmet Ozsoy avant de subir la loi de Joseph Ragan (USA). Même sort pour Mustapha Mihoubi (-90 kg/M⁴), écarté dès l'entame de la compétition par le représentant du Mexique, Christian Cabrera. Avec trois médailles (1 or, 1 argent, 1 bronze), l'Algérie qui a engagé sept judokas, a pris la 14^e place sur 30 pays présents.

Handball - CRB Baraki Fissure du tibia pour le gardien international Bousmal, 2 mois d'indisponibilité

Le gardien international algérien du CRB Baraki Adel Bousmal, blessé au tibia, sera éloigné des terrains pendant «au moins deux mois», a-t-on appris auprès du portier de la formation algéroise évoluant en division Excellence de handball (messieurs). «J'ai contracté une fissure du tibia droit hier soir (dimanche) lors d'une séance d'entraînement à la salle de Baraki après un violent contact avec un coéquipier», a indiqué Bousmal. Le gardien sera absent des terrains pour une longue durée. «Dieu merci, j'ai pu éviter l'intervention chirurgicale. Une immobilisation de la jambe droite est suffisante. Le médecin m'a fait savoir que ma période d'indisponibilité ne sera pas inférieure à 60 jours», a précisé le portier. A l'issue de la 7^e journée de division Excellence (Poule B) disputée le week-end dernier, le CRB Baraki partage la 2^e place avec le CRB Bordj Bou-Arréridj en comptabilisant 8 points. Le ES Aïn Touta est leader (10 points).

Natation Oussama Sahnoune se distingue aux championnats de France

L'Algérien Oussama Sahnoune s'est particulièrement distingué aux championnats de France de natation en petit bassin (25 m) qui ont pris fin dimanche soir à Angers avec, à la clé, trois médailles dont une en or et un nouveau record d'Algérie au 100m papillon. Sous les couleurs de son nouveau club du Cercle des nageurs de Marseille, Sahnoune a remporté l'or au relais 4x50m nage libre, en compagnie des Français Clément Mignon, Yonel Govindin et Mehdy Metella. Il a remporté une autre médaille, cette fois-ci en bronze, au relais 4x50m 4 nages, avec Paul-Gabriel Bedel, Theo Bussiere et Yonel Govindin (France). En individuel, le natif de Constantine s'est adjugé le bronze au 100m nage libre (l'une de ses spécialités), avec un chrono de 47.77, derrière les Français Mehdy Metella (46.51) et Clément Mignon (47.05). Au 100m papillon, Oussama Sahnoune, double champion d'Afrique-2016 (50 et 100m nage libre) a terminé 5^e mais battu à deux reprises le record d'Algérie qu'il détenait, d'abord durant les séries (53.26) puis en finale (53.14), contre 53.76 précédemment. Exténué, le nageur de 24 ans a moins brillé en finale du 50m nage libre (sa deuxième spécialité) en terminant 6^e avec un chrono de 21.90, loin derrière le champion de France Clément Mignon, auteur de 21.32.

Tournoi «Futures 33» Hammamet L'Algérien Hassan à une marche du tableau final

Le tennisman algérien Mohamed Hassan a affronté le Sloven David Gorsic, ce lundi à Hammamet (Tunisie), pour une qualification au tableau final du tournoi international «Futures 33», organisé dans cette ville du 21 au 27 novembre courant. Dispensé du premier tour, Mohamed Hassan avait affronté le Tunisien Chouaieb Yassine au 2^e tour et s'est qualifié (7-5, 6-3), alors que de son côté, Gorsic a sorti l'Américain Kevin Lynch (6-3, 6-2). Le tournoi «Futures 33» de Hammamet est doté d'un prize-money de 10.000 USD. L'Algérien Karim Bendjamaâ, qui était en liste d'attente pour prendre part à ce tournoi n'a finalement pas été retenu.

Meilleur joueur africain 2016 Mahrez et Slimani retenus dans la liste des 5 finalistes

Les deux internationaux algériens de Leicester City (Premier league anglaise), Riyad Mahrez et Islam Slimani, ont été retenus dans la liste des 5 footballeurs finalistes pour le trophée du meilleur joueur africain de l'année 2016, a indiqué, hier, la Confédération africaine de football.

L'instance continentale a également retenu le Gabonais Pierre-Emerick Aubameyang (Dortmund/Allemagne), le Sénégalais Sadio Mané (Liverpool/Angleterre) et l'Egyptien Mohamed Salah (AS Rome/Italie). L'autre international algérien Hilal Soudani (Dinamo Zagreb/Croatie) figurait dans une liste préliminaire de 30 joueurs dévoilée en octobre dernier. Mahrez, également retenu dans la liste des 30 joueurs pour le Ballon d'Or 2016 de France Football, s'est illustré avec les Foxes en contribuant grandement au titre historique de champion d'Angleterre remporté par cette formation. Il a été récompensé en fin d'exercice par le trophée honorifique de meilleur joueur de la Premier League. Il aspire cette fois-ci à succéder au Gabonais Pierre-Emerick Aubameyang comme meilleur joueur



africain de la CAF. La même ambition est affichée par Slimani qui a réalisé sa meilleure saison depuis qu'il a rejoint l'Europe en août 2013, terminant deuxième meilleur buteur du championnat portugais avec le Sporting Lisbonne (27 buts). Depuis la création du Ballon d'Or africain, seuls deux joueurs algériens ont réussi à se l'adjuger. Il s'agit de Lakhdar Belloumi (1982) et Rabah Madjer (1987). Par ailleurs, la CAF a rendu publique aussi une liste de 5 footballeurs qui se disputent le

titre du meilleur joueur basé en Afrique. Il s'agit du Zimbabwéen Khama Billiat (Mamelodi Sundowns/Afrique du Sud), du Sud-Africain Keegan Dolly (Mamelodi Sundowns), du Zambien Rainford Kalaba (TP Mazembe/RD Congo), du Sud-Africain Hlompho Kekana (Mamelodi Sundowns) et de l'Ougandais Denis Onyango (Mamelodi Sundowns). La cérémonie de remise des Glo-CAF Awards 2016 aura lieu le jeudi 5 janvier 2017 à Abuja, au Nigeria.

Ligue 1 Mobilis JS Kabylie Gasmi dit «oui»

Selon une source proche de la direction, l'attaquant des Sang et Or, Ahmed Gasmi, est l'une des priorités du président Hannachi lors du prochain mercato hivernal. Il a été relancé, il y a quelques jours de cela, et celui-ci est disposé à rejoindre la JSK pour peu que la direction kabyle rachète son contrat. C'est un dirigeant qui a pris langue avec lui pour voir s'il est toujours chaud à porter le maillot des Jaune et Vert.



L'attaquant du NAHD a rassuré le responsable de la JSK en lui disant qu'il est prêt à venir, mais il lui a expliqué que c'est au président Hannachi de négocier avec ses dirigeants. Gasmi a été contacté par les responsables de la JSK au mois de juin dernier, mais son ancien entraîneur, Youcef Bouzidi, s'était opposé catégoriquement à son départ. Le président Hannachi avait fait des pieds et des mains pour l'avoir dans son effectif, mais devant le refus de Bouzidi et de son président Ould Zmerli, il a été contraint de se rabattre sur le vétéran Abdelmalek Ziaya pour renforcer son compartiment offensif.

USM Alger Paul Put : « Je veux voir mes joueurs chez les Verts »

Le nouvel entraîneur de l'USM Alger, est persuadé que certains joueurs de son équipe sont capables de jouer en sélection algérienne, à leur tête le gardien de but, Mohamed Lamine Zemmamouche, capable de concurrencer à nouveau Raïs M'bolhi, qui manque terriblement de compétition. «Je veux que Leekens prenne des joueurs de l'USMA. Je ne vais pas l'appeler pour lui demander de convoquer des joueurs de l'USMA, mais je suis convaincu qu'il y a des joueurs de qualité dans mon équipe, qui peuvent jouer en sélection. Je vais tout faire pour donner des joueurs à l'équipe nationale. C'est mon but», a annoncé le technicien belge, ce mardi matin, lors de sa conférence de presse hebdomadaire au stade Omar-Hamadi de Bologhine.

Équipe-type de l'année (UEFA) Riyad Mahrez nominé

L'international algérien de Leicester City, Riyad Mahrez, est désigné dans la liste des 40 footballeurs nominés pour figurer dans l'équipe-type de l'année 2016 de l'UEFA, a indiqué l'instance dirigeante européenne lundi. Outre Mahrez, la liste est marquée par la présence d'un autre joueur africain, en l'occurrence Pierre-Emerick Aubameyang (Borussia Dortmund). Les stars mondiales à l'instar de Messi (Barcelone), Ronaldo (Real Madrid) ou encore Neymar (Barcelone) sont bien placées pour figurer dans l'équipe-type de l'année de l'UEFA.

Leicester City Islam Slimani forfait hier face à Bruges

Touché au mollet l'attaquant algérien de Leicester City Islam Slimani n'a pas pu participer au match de Ligue des champions contre Bruges (mardi, 20h45). En conférence de presse, le manager des Foxes Claudio Ranieri a annoncé l'absence de Islam Slimani, blessé au mollet. «Il n'est pas encore prêt, il est forfait», a déploré le technicien italien à propos de son avant-centre, auteur de trois buts en Premier League et un but en Ligue des champions cette saison. Le gardien Kasper Schmeichel est également indisponible (fracture de la main). L'ancien buteur du Chabab était déjà absent samedi dernier lors du match de Premier League à Watford. Leicester pourrait valider son billet pour les huitièmes de finale en cas de victoires face à Bruges.

Leganes Medjani encore sur le banc



Leganes, nouveau promu en championnat d'Espagne de football, a quitté la zone rouge grâce à sa victoire lundi soir face à Osasuna (2-0) en clôture de la 12^e journée de la Liga, alors que le défenseur international algérien Carl Medjani s'est contenté encore une fois du banc des remplaçants. Les deux buts de la partie ont été inscrits par Robert Ibanez, auteur d'un doublé (6^e, 57^e). Le défenseur algérien (31 ans) libre depuis la relégation de Levante en deuxième division espagnole, s'est engagé l'été dernier avec Leganes pour une saison, plus une autre en option. Il devra

cravacher dur pour arracher une place dans le onze de l'entraîneur Asier Garitano. A moins de deux mois de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 au Gabon, les choses se compliquent pour Medjani, lui qui n'est pas habitué à vivre ce genre de situation, réussissant toujours à s'imposer au sein des formations avec lesquelles il avait joué. «Je ne suis pas une personne qui baisse les bras et je finirai par inverser la tendance», avait-il affirmé sur une question relative à sa situation avec Leganes, qui pointe désormais à la 15^e place avec 13 points.

SC Naples Toujours pas d'accord pour la prolongation de Ghoulam

Le latéral gauche de la sélection nationale n'a toujours pas trouvé un terrain d'entente avec sa direction pour étendre son bail qui expire en 2018. Les discussions connaîtraient même un petit blocage entre les différentes parties. Cela fait plusieurs mois que le joueur formé à Saint-Etienne négocie une prolongation de contrat. Titulaire à part entière au sein de son club, il est l'un des meilleurs à son poste pour ne pas dire le meilleur en Italie. D'ailleurs, malgré sa blessure aux adducteurs, il a pu jouer le match face à l'Udinese et a participé à la victoire de son

équipe. Toutefois, les choses sembleraient ne pas avancer concernant son nouveau contrat à Naples. En effet, selon Calcio Mercato, il n'y a toujours pas d'accord entre les deux parties pour la prolongation en question. Les négociations seraient même à l'arrêt. La raison serait due à un différend sur le plan financier. Il y a plusieurs mois, Naples avait lancé une vague de prolongations pour les cadres. Ghoulam faisait partie des joueurs concernés. Toutefois, lorsque les deux parties sont passées aux choses sérieuses, voilà que le club italien tergiverse.



FC Porto Brahimi écarté du groupe

Laisse sur le banc en match de Coupe du Portugal ce week-end face à Chavès (défaite 1-0 et élimination !), Yacine Brahimi a carrément été écarté du groupe pour le prochain match de Ligue des Champions du FC Porto face au FC Copenhague. En effet, l'international algérien n'a pas été retenu pour le voyage au Danemark ce lundi. Son entraîneur, Nuno Espirito Santo, s'est justifié en expliquant qu'il s'agissait «de décisions que nous devons prendre». Encore une grosse désillusion pour Brahimi qui comptabilise seulement 121 minutes de jeu en championnat cette saison (1 titularisation pour 5 apparitions).

Lutte contre la violence dans les stades Une nouvelle étape franchie, le combat loin d'être terminé

Sitôt proposée au cours de la réunion du bureau exécutif de la Fédération algérienne de football samedi, la nouvelle mesure entrant dans le cadre de la lutte contre la violence dans les stades est entrée en vigueur 48 heures après, avec l'espoir d'endiguer un fléau face auquel toutes les options prônées ont échoué jusque-là.

Le MO Béjaïa, lanterne rouge du championnat de Ligue 1 et finaliste malheureux de la Coupe de la Confédération africaine, est le premier club de l'élite à faire les frais de la nouvelle politique adoptée dans cette bataille. Les Crabes auront désormais à disputer deux de leurs quatre matchs à huis clos, retenus contre eux, en dehors de leur wilaya, comme indiqué par la Ligue de football professionnel (LFP) à la suite des incidents ayant émaillé leur rencontre face au MC Oran (0-0), vendredi passé dans le cadre de la 12^e journée de championnat. Dans la foulée, le MCO a écopé de deux matchs à huis clos, soit la même sanction infligée au MC Alger, déjà privé de son public à trois reprises depuis le début de cet exercice. Le CR Belouizdad n'a pas été lui



non plus épargné par le huis clos, puisqu'il aura à disputer un match sans la présence de ses fans. Après plusieurs années pendant lesquelles le huis clos a régné sur les rencontres du championnat des deux premiers paliers notamment, allant jusqu'à battre tous les records, les responsables du sport roi en Algérie se sont rendu compte qu'il fallait franchir un autre cap dans leur démarche visant l'éradication de la violence dans les stades. Cependant, et de l'avis même du président de la LFP, Mahfoud Kerbadj, la nouvelle mesure risque de ne pas s'avérer efficace. C'est ce qui explique du reste l'autre alternative déjà arrêtée par le bureau fédéral et qui consiste en la fermeture des stades où

il y aura récurrence des scènes de violence, avertit Kerbadj. Une option qui a de fortes chances d'entrer en vigueur très prochainement, prédisent les observateurs, au regard des dimensions alarmantes qu'est en train de prendre le fléau dans les enceintes footballistiques nationales. L'expérience des longues années de huis clos a montré d'ailleurs ses limites et que rien ne semblait dissuader les fauteurs de troubles. Ira-t-on alors jusqu'à décréter un championnat à huis clos? Peu probable, diront certains, mais la question est posée dans les milieux sportifs, maintenant qu'aucune action visant à éradiquer la violence dans les stades n'a porté ses fruits.

Sanctions de la LFP Quatre matchs à huis clos dont deux à l'extérieur pour le MO Béjaïa



Le MO Béjaïa (Ligue 1 algérienne de football) a écopé de quatre matchs à huis clos, dont deux premiers à l'extérieur, a annoncé lundi soir la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Outre cette sanction, le club béjaoui devra s'acquitter d'une amende de 200.000 DA, précise la même source. Cette sanction fait suite aux incidents graves survenus «pendant et après la rencontre» MO Béjaïa-MC Oran (0-0) disputé vendredi dernier au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa dans le cadre de la 12^e journée du championnat. Par ailleurs, le MC Alger a écopé de deux matchs à

huis clos pour utilisation de fumigènes et un signal avec dommage physique (supporter blessé) survenu lors du derby algérois face au CR Belouizdad (0-1). Le CRB, quant à lui, s'est vu infliger un match à huis clos pour utilisation et jet de fumigènes». De son côté, le défenseur de l'ES Sétif, Abdelkader Bedrane, a été suspendu pour trois matchs ferme pour geste antisportif envers officiels plus contestation de décision». La LFP a précisé que le dossier du match JS Saoura-ES Sétif (2-1) reste ouvert pour complément d'information suite à un incident survenu après la rencontre.

Deux matchs à huis clos pour le MC Oran

De son côté, le MC Oran (Ligue 1 algérienne de football) a également écopé d'une suspension de deux matchs à huis clos, a annoncé lundi soir la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Outre cette sanction, le club oranais devra s'acquitter d'une amende de 200.000 DA, précise la même source. Par ailleurs, le MC Alger a écopé de deux matchs à huis clos pour «utilisation de fumigènes et un signal avec dommage physique (supporter blessé)» lors du derby algérois face au CR Belouizdad (0-1), alors que ce dernier a été sanctionné d'un match à huis clos pour «utilisation et jet de fumigènes». La LFP a précisé que le dossier du match JS Saoura-ES Sétif (2-1) restait ouvert pour «complément d'information» suite à un «incident survenu après la rencontre».

Belaïli va purger ses 4 ans de suspension, selon Raouraoua

Le prodige oranais Youcef Belaïli a vu la sanction que lui avait infligée la Confédération africaine de football réduite à deux ans par le Tribunal arbitral du sport de Lausanne, mais il n'est pas au bout de ses peines sur le plan national. La Fédération algérienne de football (FAF) n'a guère l'intention de lui permettre de rejouer dans le championnat national la saison prochaine du moment qu'il est suspendu pour quatre ans par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP), après avoir été contrôlé positif lors du match du

championnat entre le CS Constantine et l'USM Alger. «Belaïli va purger ses quatre ans de suspension chez nous, conformément à notre réglementation. Son cas va servir d'exemple», a annoncé Mohamed Raouraoua dans l'entretien accordé à El Heddaf TV. Belaïli n'a fait aucun recours au niveau de la FAF et il ne peut le faire, à présent, car les délais ont expiré depuis belle lurette. Il n'est donc pas au bout de ses peines. Ses avocats et conseillers doivent livrer une autre bataille juridique pour que sa sanction soit réduite aussi sur le plan local.



32^{es} de finale de la Coupe d'Algérie MO Béjaïa-NA Hussein Dey délocalisé à Sétif à huis clos

Le MO Béjaïa accueillera le NA Hussein-Dey samedi prochain au stade du 8-Mai-1945 de Sétif (14h45) à huis clos, en match comptant pour les 32^{es} de finale de la Coupe d'Algérie de football, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) mardi sur son site officiel. La délocalisation de cette rencontre à Sétif est dictée par la sanction de quatre matchs à huis clos, dont deux à l'extérieur, infligée au MOB suite aux «incidents graves» survenus «pendant et après la rencontre» MO Béjaïa-MC Oran (0-0) disputé vendredi dernier au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa dans le cadre de la 12^e journée du championnat de Ligue 1.

Le MOB purgera son deuxième match à l'extérieur le lundi 5 décembre face au MC Alger, dans le cadre de la mise à jour de la 8^e journée du championnat. Interrogé mardi par l'agence APS, le président de la LFP Mahfoud Kerbadj a affirmé que cette rencontre devrait se dérouler au stade du 20-Août-1955 de Bordj Bou-Arridj. Le MOB aura à purger deux autres rencontres à huis clos au stade de de l'Unité maghrébine de Béjaïa. Le Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF), réuni samedi dernier, a annoncé de nouvelles mesures pour lutter contre la violence dans les stades allant jusqu'à la fermeture des enceintes jusqu'à la fin de la saison. L'autre mesure consiste à délocaliser sans public les rencontres des clubs «qui ne respecteront pas la discipline générale», précise la FAF.

Mondial-2018 Libye-Tunisie L'arbitre kényan Ogenche Omweno suspendu 3 mois

Le Kényan Davies Ogenche Omweno, arbitre du match Libye-Tunisie (0-1) disputé le 11 Novembre dernier dans le cadre de la 2^e journée (Gr. A) des qualifications de la Coupe du Monde 2018, a été suspendu pour trois mois, a annoncé lundi soir la Confédération africaine de football (CAF). L'arbitre assistant de la même rencontre, l'Erythréen Berthe O'michael, a également été suspendu pour trois mois, précise la CAF, qui a expliqué ces sanctions par de «mauvaises performances». De son côté, le deuxième arbitre assistant du même match, le Rwandais Theogene Ndagijiman, a écopé d'un avertissement. La CAF a également suspendu pour 3 mois le Ghanéen Joseph Lamptey, arbitre du match Afrique du Sud-Sénégal (2-1) comptant également pour les qualifications du Mondial-2018. Les trois arbitres suspendus n'officieront pas à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 au Gabon (14 janvier-5 février). La CAF a indiqué qu'elle «continuera d'agir et de sanctionner les arbitres défaillants tout en poursuivant son travail concernant leur formation».

Météo	Alger	Oran	Constantine	Tamanrasset	Adrar
	11°/18°	11°/21°	6°/21°	7°/22°	12°/26°
Horaires des prières	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
	05:54	12:34	15:16	17:41	19:03

OPEP

Un consensus pour l'Accord d'Alger

A moins de dix jours de la tenue de la réunion de Vienne, les pays membres de l'OPEP se montrent optimistes sur la concrétisation de l'Accord d'Alger.

Lors de sa participation au Forum de Doha, vendredi, le ministre algérien de l'énergie, Noureddine Bouterfa, avait assuré que «les pays de l'OPEP sont convenus de soutenir et de mettre en œuvre l'Accord d'Alger qui prévoit de réduire la production. La Russie a, également, joint sa voix à ce consensus

visant à stabiliser le marché pétrolier. Son Président Vladimir Poutine a affirmé que son pays «est prêt à geler sa production pétrolière en cas d'un accord des pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep)». «Nous sommes prêts à geler la production pétrolière au niveau auquel elle se trouve actuellement», a déclaré le dirigeant russe à la presse en marge du sommet de l'APEC à Lima (Pérou), expliquant que son pays «approuve un accord éventuel» de l'Opep en vue de geler la production et de faire remonter les prix du baril. S'achemine-t-on vers un véritable accord entre les pays producteurs de pétrole ou s'agit-il, seulement d'un effet d'annonce destiné au marché pétrolier? C'est ce que nous révéleront les résultats de la prochaine réunion prévue à Vienne



pour ce 30 Novembre. En attendant, le comité en charge de planifier cet accord est réuni depuis lundi à Vienne pour une

réunion de travail fermée au public et les prix de l'or noir ont enregistré une hausse de 1,73 dollar.

Mkerkeb T.

Algérie Télécom

Tayeb Kebbal confirmé au poste de PDG du groupe



Tayeb Kebbal a été confirmé au poste de président-directeur général du groupe Algérie Télécom, alors que Ahmed Choudar et Anouar Benabdelouahed ont été désignés respectivement aux postes de PDG des filiales mobile et satellitaire de ce groupe, a indiqué ce mardi un communiqué du ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication. Ce changement intervient dans le cadre du «parachèvement des programmes de dynamisation du secteur des TIC et de la politique du gouvernement visant l'amélioration du service public dans le domaine des télécommunications», précise la même source. La confirmation de Kebbal

intervient six mois après son installation à la tête de l'entreprise où «il a démontré son efficacité et ses performances, en tant que gestionnaire, dans la conduite des réformes et des restructurations en cours», relève le communiqué du ministère. Ces responsables sont appelés à «redoubler d'efforts et à œuvrer ensemble pour mettre en place la nouvelle stratégie du groupe Algérie Télécom, visant à améliorer le management et la rentabilité des entreprises à travers le perfectionnement des processus internes de gestion et la mobilisation des employés pour l'atteinte des objectifs tracés dans le cadre de la stratégie du gouvernement», ajoute le communiqué.

Protection civile

De la communication opérationnelle à l'information préventive

Dans le cadre du plan de développement et de la modernisation du secteur initié par le directeur général de la Protection civile, et particulièrement dans le domaine des ressources humaines, et eu égard aux missions multiples et de plus en plus complexes dévolues à l'institution que dirige le colonel Mustapha El Habiri, notamment en ce qui concerne la prise en charge des différents risques, la direction générale de la PC a organisé les 22 et 23 Novembre, à Mascara, des journées d'étude sur l'information préventive au profit des officiers chargés de l'informa-

tion des wilayas de l'Ouest du pays. Selon un communiqué de presse de la DGPC, cette session de formation permettra aux participants «d'acquiescer des savoirs et du savoir-faire, mais également des capacités et des compétences dans le domaine de l'exploitation des médias comme «vecteur» de propagation de la culture de la prévention afin «d'éclairer» les citoyens sur les mesures à prendre pour éviter les situations de dangers. A l'issue de cette formation, les participants devront être capables «d'identifier» et «dimensionner» les risques, de mettre en

œuvre les outils d'identification et de dimensionnement des risques, de «préparer» et «conduire» une démarche de communication «cohérente», que ce soit sur les plans technique, scientifique, social ou politique, «d'assurer» une veille informationnelle «accessible» aux citoyens aux moyens des TIC. En effet, les officiers chargés de l'information de la Protection civile doivent mettre à profit les outils «modernes» que les dites technologies sont en mesure d'offrir, afin de pouvoir atteindre, grâce à leur introduction dans leur quête de rapprochement avec

leur environnement, l'ensemble des couches de la société et «éveiller» en elles le sentiment de résilience face aux périls communs. «Avec l'appui de ces nouveaux outils que la direction générale de la Protection civile considère comme incontournables et indispensables à la fois dans la mise en œuvre ainsi que dans la réussite de son programme de communication sociale, elle a réussi le pari d'obtenir de très larges feedback et ce, d'un nombre important de récepteurs ciblés alors que d'autres moyens utilisés auparavant,

ont été incapables de lui offrir l'opportunité de diffuser avec autant d'aisance ses messages et de ratisser large au sein de la société, particulièrement parmi les jeunes qui constituent le vecteur le mieux à même de favoriser la transmission et la propagation des idées et actions de sensibilisation et de vulgarisation portant sur la prévention des risques, préalables au développement et à l'enracinement d'une véritable culture en la matière», a expliqué le communiqué de presse.

Abdellah M.

Deux Qataries braquées à Paris

Cinq millions d'euros volés

Deux Qataries qui venaient d'atterrir à l'aéroport du Bourget ont été braquées avec leur chauffeur lundi soir sur l'autoroute aux portes de Paris. Les agresseurs ont emporté un butin d'«au moins cinq millions d'euros», a-t-on appris de sources policières. Deux hommes encagoulés ont obligé la Bentley qui les transportait à sortir de l'autoroute et à se garer. Après avoir aspergé de gaz lacrymogène les deux femmes d'une soixantaine d'années et leur chauffeur, ils ont dérobé «tout ce qui se trouvait dans la voiture: bijoux, vêtements, bagages...», a déclaré l'une de ces sources. Le tout «pour un préjudice d'au moins cinq millions d'euros»,

a-t-elle ajouté. La brigade de répression du banditisme de Paris a été saisie de l'enquête. La portion de l'autoroute qui dessert les aéroports de Roissy-Charles-de-Gaulle et du Bourget est souvent le théâtre de vols à la portière, ciblant dans les embouteillages les voitures luxueuses ou les étrangers supposés transporter d'importantes sommes en liquide. En octobre, un taxi à bord duquel se trouvait Philippe Ginetet, le PDG de la chaîne de magasins à petits prix Gifi, a été attaqué à sa sortie de l'aéroport du Bourget par trois hommes qui ont dérobé les bagages des passagers pour un préjudice estimé à 100.000 euros. Le tunnel du Landy, porte d'entrée au

nord de la capitale, est notamment particulièrement surveillé aux heures de pointe. En avril 2015, une collectionneuse d'art coréenne s'était fait dérober pour quatre millions d'euros de bijoux lorsque trois personnes avaient brisé la vitre de son taxi. Début novembre, le gouvernement français a annoncé une batterie de mesures et une enveloppe de plusieurs dizaines de millions d'euros pour défendre le tourisme. Le secteur est plombé par les attentats et des braquages comme celui de la starlette Kim Kardashian, qui lui, s'est déroulé dans la capitale. Le principal volet (15 millions) concerne la sécurité des touristes, essentiellement en région



parisienne. Concrètement, il est prévu d'équiper plusieurs zones touristiques en caméras de surveillance, notamment dans des secteurs entachés par des braquages comme le tunnel du Landy ou les hôtels de la périphérie parisienne.

Asma H. / Ag.